

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 15 février 2024 / 5 chaabane 1445 - N° 3486 - 11<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

## COMMERCE EXTÉRIEUR

**Le Premier ministre préside une réunion du Haut conseil de régulation des importations**

P.6

## ONU

**L'Algérie appelle à s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire (Cherfa)**

P.24

## PALESTINE

**L'ONU met en garde contre les conséquences d'une agression sioniste contre Rafah**

P.15

NOUVEAU PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE (NEPAD)

## Tebboune annonce la création de zones franches entre l'Algérie et 5 pays africains en 2024

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, mardi, que l'année 2024 sera marquée par la réalisation de zones franches entre l'Algérie et cinq pays africains, en l'occurrence la Mauritanie, la Tunisie, la Libye, le Mali et le Niger. Dans une allocution prononcée par visioconférence, à l'occasion de la 41<sup>e</sup> réunion du Comité d'orientation des chefs d'Etat et de Gouvernement du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), le Président de la République a annoncé que "l'Algérie connaîtra, en 2024, la création de zones franches avec des pays frères, à commencer par la Mauritanie, puis les pays du Sahel tels que le Mali et le Niger, outre la Tunisie et la Libye". P.24



## ACCOMPAGNEMENT DES START-UP

**Signature d'une convention entre la CAAT et le Fonds algérien des start-up**

P.6

## CULTURE

**Rencontre nationale à Alger sur les mécanismes d'investissement dans l'industrie cinématographique**

P.6

## INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE

**Conférence-débat sur la prévention de l'obésité chez l'enfant**

P.10

## SANTÉ

**NUTRITION**  
**Les partenaires anti-infections**

P.p 12-13

## FOOTBALL

CRB - AHLY DU CAIRE

**Gagner pour prendre la tête du groupe D**

Par Ferrah Y P.21



## JOURNÉE MONDIALE DE LA RADIO

**La Radio nationale est un "modèle de média orienté vers l'éducation, l'enseignement et le divertissement" (DG)**

P.16

## ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

**Plus de 40.000 personnes contaminées par le choléra dans le monde en janvier dernier**

P.11

## AUTOROUTIÈRE BOURA-TIZI OUZOU Mise en service fin de l'année du tronçon Djebahia-Draâ El Mizan



La section de la pénétrante autoroutière Bouira-Tizi-Ouzou, allant de Djebahia à Draâ El Mizan (Tizi-Ouzou) sur 19 km, devra être livrée d'ici à la fin de l'année, a annoncé mardi, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhrourk. Le ministre, en visite de travail et d'inspection à Bouira et à Tizi-Ouzou, a affirmé que les travaux de réalisation de cette section, faisant partie de la pénétrante autoroutière reliant Bouira à Tizi-Ouzou sur une distance de 48 km, seront achevés et le projet livré d'ici à la fin de l'année.

## INCENDIES DE JUILLET 2023 À BEJAIA 45 éleveurs indemnisés à Toudja



45 éleveurs ayant perdu leur cheptel dans les incendies de forêt survenus en juillet dernier dans la région de Toudja, à 45 km à l'ouest de Bejaïa, ont été indemnisés, a-t-on appris mardi de la direction des services agricoles (DSA). 199 têtes d'animaux, dont 75 caprins, 82 ovins et 42 bovins, ont été distribués dans le cadre de cette indemnisation, a précisé la même source. Les mêmes services soulignent que l'indemnisation a concerné également les apiculteurs à Toudja qui ont bénéficié, à ce jour, de 7522 ruches vides.

## CONSTANTINE Convention cadre entre l'université Abdelhamid Mehri et la Chambre de commerce et d'industrie «Rhumel»

Une convention cadre entre l'université Abdelhamid Mehri (Constantine 2) et la Chambre de commerce et d'industrie «Rhumel», a été signée mardi à Constantine.

Le recteur de l'Université Constantine 2, Youcef Lakhdar Hamina a indiqué à l'APS, en marge d'une rencontre d'affaires organisée à la salle des réunion de cette université, sous le slogan «Massa @com», en présence de plusieurs partenaires socio-économique de la wilaya de Constantine, que la signature de cette convention s'inscrit dans le cadre de l'ouverture de l'université sur son environnement extérieur et l'affirmissement des relations de coopération avec les partenaires économiques.

## ALGER Saisie de 6kg de cannabis et plus de 1kg de cocaïne et d'héroïne en janvier dernier

Les services de la Sécurité de wilaya d'Alger ont saisi, en janvier, 6kg de cannabis, plus de 1kg de drogues dures (cocaïne et héroïne) et 38.397 comprimés psychotropes, a indiqué mardi un communiqué de ces services. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, toutes formes confondues, les services opérationnels de la Sécurité de wilaya d'Alger ont saisi, en janvier, 6kg de cannabis, 540.77g de cocaïne, 677g d'héroïne, 13.80g

## CAISSE DE GARANTIE DES MARCHÉS PUBLICS Ouverture de deux fenêtres islamiques à Oran et Constantine



La Caisse de garantie des marchés publics (CGMP) a annoncé, mardi dans un communiqué, l'ouverture de deux nouvelles fenêtres islamiques au niveau de sa direction régionale de l'Ouest (wilaya d'Oran) et à l'Est (wilaya de Constantine). La CGMP rappelle que le service qu'elle propose via sa fenêtre islamique concerne les cautions bancaires utilisées dans les marchés publics sous l'appellation de «KHITAB ELDHAMANE» qui a obtenu le certificat de conformité charaïque le 18 juin 2023 sous le numéro 123/2023, émis par le Haut conseil islamique, ce qui fait de la Caisse la première institution financière à obtenir la possibilité de commercialiser ce produit conformément aux lois en vigueur, ainsi qu'aux normes charaïques, explique la même source.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE 27 morts et 1438 blessés en une semaine



Vingt-sept (27) personnes ont trouvé la mort et 1438 autres ont été blessées dans 1216 accidents de la circulation survenus durant la période du 4 au 10 février à travers le pays, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ouargla avec 4 morts sur les lieux d'accident et 12 autres blessées suite à 11 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 762 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (66 incendies), Jijel (38) et Annaba (35), ajoute le communiqué. Ils ont également effectué 5783 interventions pour le sauvetage de 425 personnes en situation de danger et exécuté 5025 opérations d'assistance diverses.

## MALAISIE 2 morts confirmés suite au crash d'un avion léger

Les autorités malaises ont retrouvé les corps de deux personnes qui ont été tuées dans un crash d'avion mardi.

Les deux victimes sont des Malaisiens âgés de 30 et 42 ans et sont décédées sur le lieu de l'accident, a déclaré le chef de la police de Selangor, Hussein Omar Khan, dans un communiqué publié mardi en fin de journée. Les familles des victimes ont été contactées pour se présenter à l'unité médico-légale de l'hôpital Tunku Ampuan Rahimah, à Klang, pour identification, a-t-il ajouté.

d'opium, 5,24g de crack, 38.397 comprimés psychotropes de différents types et 13 flacons de solution sédatrice», précise le communiqué. Dans ce cadre, ces services ont traité durant la même période «6.352 affaires relatives à l'atteinte aux personnes, aux fonds et aux biens, mais aussi des affaires de psychotropes, de port d'armes prohibées et de cybercriminalité», conclut le communiqué.

## AÏN TEMOUCHENT Mise en échec d'un plan d'émigration clandestine et arrestation de 10 individus

Les services de la Gendarmerie nationale d'Aïn Temouchent ont mis en échec un plan d'émigration clandestine par mer et ont procédé à l'arrestation de 10 individus, a-t-on appris mardi auprès de ce corps de sécurité. L'opération a été menée par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Terga, suite à l'exploitation d'informations faisant état de l'organisation d'une traversée clandestine par mer, à partir du littoral de la commune de Terga. Les éléments de la Gendarmerie nationale ont engagé des investigations ayant permis de déjouer ce plan et l'arrestation de 10 individus, âgés entre 23 et 51 ans, qui s'apprêtaient à organiser une traversée clandestine à partir de la plage rocheuse non surveillée «Hricha» de Terga, a précisé la cellule d'information et de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Aïn Temouchent.

## ETATS-UNIS Un mort, cinq blessés par balles dans le métro de New York (police)

Une personne est morte et cinq autres ont été blessées lundi après des coups de feu tirés sur un quai du métro de New York, a annoncé la police.

La personne décédée est un homme de 34 ans et les cinq blessés sont deux femmes et trois autres hommes, âgés de 14 à 71 ans, ont indiqué des gradés de la police (NYPD) lors d'un point presse au pied du métro aérien de l'arrondissement new-yorkais du Bronx.

Il ne s'agissait pas d'un tireur isolé qui aurait ouvert le feu «au hasard» sur des passagers, a précisé le commissaire Michael Kemper. Lundi en fin d'après-midi, deux groupes de jeunes «se disputaient» dans un train qui entrait en gare quand un membre d'un groupe a sorti une arme et ouvert le feu sur le quai, au moment où les portes des wagons s'ouvraient et des passagers montaient et descendaient, a expliqué M. Kemper.

## JUSTICE L'ex ministre délégué Nassim Diafat condamné à 5 ans de prison ferme



Le pôle pénal économique et financier du Tribunal de Sidi M'hamed (Algier) a prononcé, mercredi, une peine de 5 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un (1) million de dinars à l'encontre de l'ex-ministre délégué, poursuivi pour des accusations liées à la dilapidation de l'argent public, trafic d'influence et enrichissement illicite.

Le pôle a également ordonné la confiscation de tous ses biens fonciers et mobiliers, avec obligation pour ses 4 sociétés de verser une compensation estimée entre 7 millions de DA et 600.000 DA, au profit de la Société algérienne de réalisation d'équipements et d'infrastructures métalliques «ALRIM», de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), du Fonds de garantie des crédits et du Trésor public.

Le Tribunal a également condamné 16 accusés dans la même affaire, dont des membres de la famille de Nassim Diafat, et l'ancien directeur général de la société ALRIM, à des peines allant entre 5 ans de prison ferme et un an avec sursis, tandis que 21 autres accusés ont été relaxés.

## 64<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DES EXPLOSIONS NUCLÉAIRES DANS LE SUD ALGÉRIEN

# Une brutalité coloniale qui acte la mort de la conscience (Goudjil)

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a affirmé, mardi, que les explosions nucléaires dans le Sud algérien exprimaient "une brutalité coloniale actant la mort de la conscience, polluant la terre et défigurant les corps".

"Aujourd'hui, nous commémorons le 64e anniversaire du crime des explosions nucléaires dans le Sahara de l'Algérie..."

Je m'incline à la mémoire des martyrs, morts du fait de la brutalité coloniale incarnant une conscience morte, qui a pollué la terre et défiguré les corps. Il s'agit d'un crime qui se poursuit encore à travers de nouvelles victimes et la dissimulation de l'archive qui permettrait la décontamination des sites. Nous n'oublierons jamais", a écrit M. Goudjil sur son compte officiel sur les réseaux sociaux.



## "Un crime imprescriptible" (Boughali)

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a affirmé, mardi, que les explosions nucléaires perpétrées par la France en Algérie sont "un crime imprescriptible". "Nous commémorons le 64e anniversaire des explosions nucléaires perpétrées par la France en Algérie, ravi-

vant des blessures béantes, des crimes qui témoignent d'une cruauté sans égale que le colonialisme n'a pas pu voiler aux yeux de l'humanité."

C'est un crime imprescriptible", a écrit M. Boughali sur son compte officiel sur les réseaux sociaux.

## Rebiga donne le coup d'envoi d'une caravane de solidarité au profit des habitants de Reggane

Le ministre des Moudjahidines et des Ayants droit, Laïd Rebiga, a donné, mardi soir à Adrar, le coup d'envoi d'une caravane de solidarité au profit des habitants de la région de Reggane (150 km au sud d'Adrar), à l'occasion de la commémoration du 64e anniversaire des explosions nucléaires effectuées par l'occupant français dans le Sud algérien.

Cette caravane, qui a pris le départ à partir du siège de la wilaya, est composée de plusieurs camions chargés de près de 80 tonnes d'aides en denrées alimentaires, équipements médicaux et paramédicaux, matelas, couvertures et fauteuils roulants destinés aux personnes aux besoins

spécifiques. La caravane qui s'est ébranlée, dimanche depuis Alger en direction de Reggane, est organisée à l'initiative du ministère des Moudjahidines et des Ayants droit, en coordination avec le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique et le Croissant-Rouge algérien (CRA).

Intervenant à cette occasion, M. Rebiga accompagné de la présidente du CRA, Ibtissam Hamloui, a indiqué que cette wilaya "révolutionnaire a trop souffert des explosions nucléaires survenues à Reggane", signalant que cette caravane est une initiative organisée par le secteur des Moudjahidines depuis plusieurs années et traduit ainsi

"les nobles valeurs de solidarité et de fraternité" du peuple algérien.

Il a ajouté que cette caravane de solidarité intervient en application des orientations du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, en rapport avec la prise en charge sociale des catégories affectées pendant la glorieuse Guerre de libération nationale.

De son côté, Mme Hamloui a souligné que le CRA commémore chaque année ce "triste anniversaire" par l'organisation d'actions de solidarité portant sur l'attribution d'aides humanitaires, et ce, avec le concours de plusieurs partenaires. Il est attendu que M. Rebiga inter-

viendra dans la soirée sur les ondes de la Radio locale, selon le programme de la première journée de sa visite. Le ministre des Moudjahidines et des Ayants droit poursuivra mercredi sa visite dans la wilaya, au cours de laquelle il présentera la cérémonie de recueillement à la mémoire des glorieux martyrs de la Révolution algérienne, et procédera à l'inauguration et la baptisation d'un groupement scolaire du nom du défunt "Moudjahid Mohamed Djoudi", avant de présider à l'université Ahmed Draya, la cérémonie officielle commémorant le 64e anniversaire des explosions nucléaires françaises à Reggane (13 février 1960).

## CONSEIL DE LA NATION

# Le président de la Commission des Affaires étrangères reçoit son homologue turc

Le président de la Commission des Affaires étrangères, de la Coopération Internationale et de la Communauté algérienne à l'étranger au Conseil de la nation, Mohamed Amroune, chargé par le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a reçu mardi le président de la Commission des Affaires étrangères de la Grande Assemblée nationale de la République de Turquie, Fuat Oktay, et la délégation l'accompagnant, indique un communiqué du Conseil.

La rencontre "a été l'occasion de passer en revue le développement des relations historiques solides et profondes entre l'Algérie et la Turquie, ainsi que les perspectives de coopération bilatérale dans le cadre de la dynamique active que connaissent les relations entre les deux pays et les deux peuples amis, sur orientation des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, et son homologue, M. Recep Tayyip Erdogan", précise le communiqué.

Les deux parties ont également salué le partenariat "stratégique privilégié et la qualité du dialogue politique, de la coordination diplomatique et de l'elan croissant de rapprochement entre l'Algérie et la Turquie dans tous les domaines, notamment dans le domaine économique et les échanges commerciaux", se félicitant, en outre, de la "convergence de vues sur de nombreuses questions régionales et internationales, notamment la question palestinienne", ajoute la même source. Dans ce contexte, M. Mohamed

Amroune a condamné "le crime contre l'humanité commis contre le peuple palestinien par l'occupant sioniste", affirmant que la position de l'Algérie "à tous les jours été ferme, constante et inaliénable".

Après avoir rappelé, à cette occasion, que l'Algérie, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, a demandé à plusieurs reprises la tenue de trois réunions du Conseil pour discuter de la cause palestinienne", M. Amroune a souligné que le président de la République "a affirmé que le mandat de l'Algérie au Conseil de sécurité vise à faire entendre la voix de l'Afrique et des causes justes".

Exprimant "la fierté de l'Algérie du niveau et de la profondeur des relations séculaires avec la Turquie, qui est reflétée par une histoire commune et des liens qui se sont étendus sur plusieurs siècles", M. Amroune a salué "l'évolution de ces relations, dans le cadre du souci du président de la République de les renforcer, de les enrichir et de s'ouvrir à toutes formes de coopération, notamment avec la nouvelle orientation économique basée sur la diversité, l'investissement et la connaissance, adoptée par l'Algérie nouvelle, dont les bases ont été définies par le président de la République".

De son côté, M. Fuat Oktay a exprimé sa joie de se trouver en Algérie et de constater "l'ampliement des changements et des réformes en cours dans l'Algérie nouvelle", se félicitant du "niveau des relations bilatérales privilégiées fondées sur une base historique séculaire entre la

Turquie et l'Algérie, qui promet davantage de développements et d'acquis".

Le responsable turc a, également, appelé à "la promotion et l'élargissement de ces relations de sorte à englober les domaines qui sont au diapason des potentialités que recèlent les deux pays et des dénominateurs communs entre les peuples turc et algérien".

Par ailleurs, les deux parties ont évoqué "la situation tragique à Ghaza et dans les territoires palestiniens occupés du fait du génocide que subit le peuple palestinien devant l'impuissance totale de la Communauté internationale et de ses organisations internationales, ne pouvant pas protéger et imposer le respect des ChARTES internationales et du Droit international humanitaire", selon la même source.

De ce fait, les deux parties ont convenu de l'impératif d'intensifier les efforts en vue de mettre fin à l'obstination sioniste, faire cesser la guerre, acheminer les aides et poursuivre le soutien au droit du peuple palestinien à l'établissement de son Etat indépendant avec Al-Qods comme capitale".

La rencontre a, aussi, été l'occasion d'évoquer de nombreuses questions liées à la situation actuelle aux plans régional et mondial, mais aussi de discuter des relations parlementaires bilatérales et des voies de leur renforcement pour appuyer la coopération établie entre les gouvernements des deux pays", conclut le communiqué du Conseil de la nation.

## BARREAU DE LA RÉGION CENTRE Lancement de la numérisation des services administratifs

Le barreau de la région Centre a lancé officiellement, mardi à partir de la Cour de justice de Tipasa, la première opération de numérisation des services administratifs assurés aux avocats, a-t-on appris du bâtonnier, Maître Hammoud Abdellahi. "La numérisation des services administratifs assurés aux avocats de la région Centre s'inscrit dans le cadre du programme de modernisation de l'administration de l'organisation, conformément aux développements technologiques en vigueur dans le secteur de la justice en général", a déclaré à l'APS le bâtonnier du barreau du Centre (sis à Blida) couvrant les Cours de Blida, Tipasa, Chlef et Ain Defla.

Il s'agit, a-t-il expliqué, du lancement d'une application permettant aux avocats affiliés au barreau du centre de demander et de se faire délivrer, à distance, différents documents administratifs, sans avoir à se déplacer au siège de la délégation locale (dans chacune des cours de justice) rattachées au barreau du Centre. Le même responsable a souligné que cette opération est "la première du genre au niveau national". Elle s'inscrit dans le cadre d'un programme spécial de cette organisation des avocats, visant à développer les performances de son administration centrale via l'adoption, graduellement, des nouvelles technologies de l'information et de la communication, a-t-il expliqué. Ce projet d'application numérique, développé pendant deux ans à travers le scannage des dossiers administratifs de tous les avocats inscrits auprès de l'organisation, permettra à ces derniers de se faire délivrer divers documents tel que l'attestation de travail en arabe et en français, le versement des cotisations à distance et l'introduction de plaintes, selon le même responsable.

Le barreau de la région-Centre, affilié à l'Union nationale des ordres des avocats, compte 5.400 adhérents. Un chiffre qualifié de "considérable", par le bâtonnier Abdellahi, car permettant de couvrir les quatre (4) cours de justice suscitées englobant 21 tribunaux de première instance. Le même responsable a en outre estimé "encourageants", les développements en cours en matière de modernisation du secteur de la justice, qui "a ses spécificités", et "demeure parmi les secteurs sensibles nécessitant le respect de la vie privée des justiciables", d'où l'impératif d'une opération de modernisation globale requérant du temps et des efforts pour sécuriser tout système d'information", a-t-il dit.

L'objectif tracé par les autorités supérieures du pays, à

la lumière de la disponibilité d'une forte volonté politique exprimée à maintes reprises par le Président de la République, "est d'accéder au monde de la technologie et de transiter progressivement et d'une manière sécurisée, vers une justice électronique", selon maître Abdellahi.

## AFFAIRES RELIGIEUSES M. Belmehdi préside une conférence nationale consacrée aux préparatifs du mois de Ramadhan

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a présidé, mardi à Alger, l'ouverture des travaux de la conférence nationale consacrée aux préparatifs du mois de Ramadhan, destinée aux cadres centraux et locaux du ministère.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Belmehdi a souligné "l'impératif de conjuguer tous les efforts en prévision du mois sacré", et de peaufiner les préparatifs pour garantir le meilleur encadrement possible aux structures du secteur, notamment aux mosquées qui connaissent une grande affluence des fidèles durant ce mois sacré. Le ministre a appelé, à cet égard, à assurer un nombre suffisant d'exemplaires du Saint Coran, à aménager les salles des ablutions et les périmetres des mosquées, en prévision de la prière des Tarawih, pour assurer le meilleur accueil aux fidèles, et ce, en coordination continue avec les autorités locales.

M. Belmehdi a donné une série d'instructions dans le cadre des ateliers de cette conférence, dédiés aux préparatifs pour l'organisation des rituels religieux et des activités des mosquées, spirituelles, culturelles et d'information ainsi que les activités sociales et de bienfaisance.

Le ministre a appelé "à la mobilisation et à un discours religieux fédérant et modéré, en adéquation avec l'esprit du mois sacré", soulignant la nécessité d'accorder "un intérêt particulier aux activités et aux concours scientifiques, religieux et culturels, notamment pendant le mois sacré, qui coïncidera avec les vacances scolaires".

M. Belmehdi a en outre exhorté "les imams à diffuser des messages qui soient en adéquation avec l'esprit et les valeurs du mois du Ramadhan, notamment sur la lutte contre les formes de spéulation et de monopole et à se conformer aux préceptes de l'islam".

Le ministre a également passé en revue les réalisations accomplies ces dernières années notamment en termes de performance, au service des affaires religieuses en Algérie, en tant qu'"acquis louables et une motivation pour fournir davantage d'efforts".

## COMMUNICATION

## Les médias sont un outil d'accompagnement et de soutien aux responsables dans la prise de décision (ministre de la Communication)

Le ministre de la communication, Mohamed Laagab a souligné, mardi soir à Tlemcen, que les médias sont un outil d'accompagnement et de soutien aux responsables dans la prise de décision. Lors de sa visite au «Club du petit journaliste» à la maison de jeunes «les Frères Berber» de la commune de Mansourah, M. Laagab a souligné que «la radio et le reste des médias sont un outil d'accompagnement et d'appui à la prise de décision, en tant que passerelle de communication entre les responsables et les citoyens, en particulier pour les radios locales, qui sont en contact direct avec la société, connaissent ses moindres détails et expriment la réalité de manière immédiate».

Le ministre a indiqué que la Radio algérienne s'améliore et se développe à travers la diversification de ses chaînes, notamment la Radio internationale et les radios locales, qui ont leurs propres caractéristiques culturelles et de développement, ajoutant qu'un grand effort est déployé pour atteindre cet objectif, parfois difficile, en raison de l'évolution des goûts des auditeurs et de l'évolution des générations et des ambitions, ce qui nécessite pour les professionnels des médias de suivre et de se spécialiser dans divers domaines pour créer l'excellence». M. Laagab a, en outre, salué les efforts déployés par le «Club du petit journaliste» à la maison de jeunes en dépit de ses modestes moyens, appelant les responsables du Club «à exploiter les supports des réseaux sociaux, qui donnent aux jeunes l'occasion de diffuser l'information et faire d'eux un élément efficace dans la prise de décisions». Par ailleurs, le ministre de la Communication a inspecté le siège de Radio Tlemcen, où il a visité ses différents services et s'est entretenu avec son personnel et son staff. La visite de travail du ministre dans la wilaya se poursuivra demain, mercredi, par l'inspection de la station de radiodiffusion et de transmission à Djebel Nadhor dans la commune de Terny. Pour rappel, M. Laagab a présidé, dans la matinée, l'ouverture d'une conférence à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la radio, au cours de laquelle il a fait part des efforts déployés par le ministère pour fournir, à l'avenir, de nouveaux mécanismes pour développer la radiodiffusion.

## ALGÉRIE-TURQUIE

## M. Arkab reçoit une délégation parlementaire turque

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, mardi à Alger, une délégation parlementaire turque conduite par le président de la Commission des Affaires étrangères de la Grande Assemblée nationale de la République de Turquie, Fuat Oktay, avec qui il a évoqué l'état et les perspectives de la coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie et des mines ainsi que les moyens de son renforcement, indique un communiqué du ministère. Lors de cette réunion tenue au siège du ministère, en présence de ses cadres et de l'ambassadrice de Turquie en Algérie, les deux parties ont examiné l'état des relations «privilégiées» de coopération et de partenariat entre les deux pays dans les domaines de l'énergie et des mines, ainsi que les perspectives de leur renforcement. Ils ont, en outre, passé en revue, les principales réalisations et projets en cours et futurs, notamment depuis la tenue de la 11e réunion de la Commission mixte algéro-turque et du Forum des hommes d'affaires consacrée à l'énergie et aux mines en 2021 à Alger. A cette occasion, M.

Arkab et le chef de la délégation turque ont salué le partenariat important entre les entreprises du secteur en Algérie, telles que Sonatrach, Sonelgaz et Sonarem, et les entreprises turques dont Butac, Renaissance, Tosyalı et Ozmert, notamment dans les domaines de la commercialisation du gaz, de la pétrochimie, ainsi que l'exploitation et la transformation des minéraux de fer des mines de Gara Djebilet et El Ouenza. Les deux parties ont également mis en avant les opportunités et les possibilités d'investissement et de partenariat entre les entreprises des deux pays dans le secteur de l'énergie en général et des hydrocarbures en Algérie et à l'étranger, notamment en Afrique, ajoute la même source. Lors de la même rencontre, les deux parties ont également évoqué d'autres formes de coopération liées à l'échange d'expertise, à l'investissement et au partenariat dans le secteur des mines,

notamment dans les domaines de la recherche géologique, de l'exploration, de l'exploitation et de la production de matières minérales en Algérie, notamment après la promulgation de la nouvelle loi sur l'investissement en Algérie, qui prévoit de nombreuses facilitations et incitations pour les opérateurs étrangers. A cette occasion, M. Oktay s'est félicité de la qualité des relations historiques privilégiées entre l'Algérie et la Turquie, et entre les entrepren-

prises des deux pays, réitérant «l'engagement de la partie turque à renforcer sa présence en Algérie à travers l'intérêt manifesté par les entreprises turques pour la création de projets d'investissement et de partenariat mutuellement bénéfiques avec les entreprises algériennes, tout en assurant le transfert d'expertise et la formation dans de nombreux domaines, en particulier le secteur de l'énergie et des mines», conclut la source.

## ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

## L'Algérie prend la présidence tournante de l'UIPA

L'Algérie, représentée par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a pris la présidence tournante de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), a indiqué mardi, un communiqué de la chambre basse du Parlement.

La décision a été prise lors des travaux de la 33e session du comité exécutif de l'UIPA, qui se tient à la capitale irakienne Bagdad. La date de la tenue, en Algérie, de la 36e conférence de l'UIPA sera fixée ultérieurement.

«L'accès de l'Algérie à la présidence tournante de cet organe se veut une affirmation de son attachement permanent à son environnement régional et arabe et de son soutien immuable aux causes justes, en tête desquelles la question palestinienne, au vu notamment de la crédibilité dont jouit sa politique étrangère, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune», conclut le communiqué.



## L'UIPA décerne le Prix du mérite au député Seddik Bakhouch

Le Prix du mérite, décerné par l'Union interparlementaire arabe (UIPA) est revenu au représentant du parlement algérien, le député Seddik Bakhouch, lors de sa participation aux travaux de la commission du Prix du mérite parlemen-

taire arabe, tenus mardi à Bagdad, a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Ce prix constitue «un véritable acquis qui reflète l'écho retentissant, tant au niveau régional qu'international, de l'Algérie nouvelle

et de sa diplomatie parlementaire, d'autant que c'est la première fois qu'un parlementaire algérien remporte un prix de cette catégorie», précise la même source.

D'autre part, cette distinction met en lumière «la ri-

chesse de l'APN en compétences capables d'exceller, de se distinguer et de constituer un apport aux efforts déployés en vue de renforcer la diplomatie conduite par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune», conclut le

## Le vice-président de l'APN reçoit le président de la Commission des Affaires étrangères de la Grande Assemblée nationale de la République de Turquie

Le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Messaoud Guesri a reçu, mardi à Alger, le président de la Commission des Affaires étrangères de la Grande Assemblée nationale de la République de Turquie, Fuat Oktay et la délégation l'accompagnant, indique un communiqué de l'APN.

A l'entame de cette rencontre, qui s'est déroulée au siège de l'APN, «M. Guesri a mis en exergue la profondeur des relations historiques entre l'Algérie et la Turquie, en témoignant les nombreux monuments historiques ottomans en Algérie», note le communiqué.

Sur le plan parlementaire, M. Guesri, qui est la tête du Groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Turquie», a rappelé «le protocole de coopération signé le 6 novembre 2006 à Alger entre l'APN et la Grande Assemblée nationale de la République de Turquie», se félicitant de «l'échange de visites entre représentants des deux instances législatives, à même d'insuffler une nouvelle dynamique à la coopération parlementaire pour hisser cette dernière au niveau des relations

politiques liant les deux pays».

En outre, le vice-président de l'APN a affirmé «la pleine disponibilité» pour promouvoir la coopération bilatérale au mieux des intérêts des deux peuples et pays, selon la même source. Au volet international, il a souligné «la solidarité de l'Algérie, Gouvernement et peuple, avec le peuple palestinien», rappelant sa position concernant la réconciliation et le resserrement des rangs des factions palestiniennes après la Déclaration d'Algérie, tout en œuvrant à activer les résolutions des Nations unies et de la Cour internationale de justice (CIJ), suite aux agressions et génocide que l'occupant sioniste inique commet contre des civils innocents». Concernant les relations économiques, le vice-président de l'APN a indiqué que «les investissements turcs en Algérie dépassent 5 milliards USD avec des capacités d'emploi de plus de 30.000 postes», d'où la nécessité «de renforcer les liens économiques à travers l'exploration des opportunités de partenariat dans l'industrie pétrochimique, le textile,

l'automobile et l'agroalimentaire». Il a souligné l'importance «d'élargir les investissements dans le domaine agricole dont la production du lait, du coton et des céréales à travers la concrétisation des accords signés entre les deux pays, à la faveur de la nouvelle loi sur l'investissement qui offre des privilégiés aux investisseurs nationaux et étrangers ainsi que des réformes législatives importantes telles que les lois sur la monnaie et le crédit». Pour sa part, M. Fuat Oktay a indiqué que «les deux pays partagent des relations historiques séculaires», appelant à «les concrétiser sur le terrain à travers l'élargissement des investissements dans tous les domaines». Il a affirmé que «l'Algérie et la Turquie partagent les mêmes vues sur les questions de l'heure notamment en ce qui concerne la cause de la Palestine, victime du pire génocide commis par l'occupant sioniste», appelant à «conjurer les efforts pour mettre en oeuvre les décisions onusiennes et celles de la Cour de justice internationale», ajoute la même source.

## ALGÉRIE-CONGO

## Le président du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Congo reçu par le président de l'Assemblée nationale congolaise

Le président du groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Congo», Bagdad Benamara, et la délégation l'accompagnant, ont rencontré mardi à Brazzaville (Congo), le président de l'Assemblée nationale congolaise, M. Isidore Mvouba, indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). «Le président du groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Congo», Bagdad Benamara, et la délégation qui l'accompagne ont rencontré, mardi 13 février 2024 à Brazzaville, le président de l'Assemblée nationale congolaise, M. Isidore Mvouba», précise le communiqué. Lors de cette rencontre, le président de l'Assemblée congolaise a exprimé «sa satisfaction quant à cette visite et a renouvelé la volonté de son pays de développer les relations de coopération entre les deux institutions législatives», mettant en avant «le rôle de telles visites dans la promotion de la diplomatie parlementaire et le travail des groupes d'amitié», selon la même source. Après avoir salué «les positions constantes de l'Algérie vis-à-vis des différentes questions concernant le continent», M. Isidore Mvouba a souligné qu'elle constituait «un exemple à suivre», saluant «la défense acharnée par l'Algérie des questions centrales, citant son soutien indéfectible à la cause palestinienne». «La voix de l'Algérie est entendue et claire dans tous les forums internationaux», a-t-il soutenu.

APS

JIJEL

## Mise en service fin mars prochain de la ligne de transformation des jus et confiture de l'usine Jumagro (DG)

La ligne de transformation des jus et confiture de l'établissement public économique «Jumagro» situé au niveau de la commune de Taher dans la wilaya de Jijel, entrera en service «fin mars prochain», a-t-on appris mardi du président directeur général de cet établissement économique, Mebarak Ouali.

Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que «suite aux engagements pris devant le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, au cours de sa dernière visite dans cet établissement en janvier dernier, la 2ème ligne dédiée à la transformation des jus et confiture sera mise en service fin mars prochain».

Il s'agit d'une ligne, parmi trois lignes principales de l'usine, a expliqué M. Mebarak qui a souligné que la première ligne dédiée au pressurage des olives vierges avait été activée le mois de



novembre dernier, alors que la ligne de congélation et de conservation des fruits et légumes rentrera en service «ultérieurement». Il a affirmé, en outre, que l'aménagement de l'entrepôt de cette ligne

a été achevé, en attendant la réception des différents équipements de fonctionnement nécessaires d'ici à la fin du mois de février courant au port de Djem Djen (Jijel), ajoutant qu'il sera procédé au recrute-

ment de plus de 40 employés pour garantir l'entrée en exploitation de la deuxième ligne. Pour rappel, l'entreprise publique JUMAGRO, qui est le fruit d'un partenariat entre le groupe AGRODIV (60%) et le holding public MADAR (40%), était à l'arrêt depuis 2016.

La reprise de son activité s'inscrit dans le cadre de la stratégie de relance des activités des unités à l'arrêt, a-t-on indiqué, tout en affirmant que l'opération de sa mise à niveau avait été lancée en janvier 2023, avant d'être mise en service avec une première ligne le mois de novembre 2023.

MILA

## Réalisation prochaine d'une station d'épuration à Rouached (directeur local)

Une station d'épuration des eaux usées (STEP) sera «prochainement» réalisée dans la commune de Rouached (nord de Mila), a-t-on appris, mardi, du directeur des ressources en eau, Messaoud Lechhab. Un appel d'offres vient d'être lancé par l'Office national de l'assainissement (ONA) en vue du lancement des travaux «aussitôt après la désignation d'une entreprise qualifiée et la finalisation des procédures prévues par la réglementation en vigueur», a précisé, dans une déclaration à l'APS, le même responsable, soulignant que le coup d'envoi des travaux «sera donné, en tout état de cause, au cours du 1er se-

mestre de 2024». Ce projet permettra de traiter les eaux usées de la commune de Rouached, écartant ainsi tout risque pour la population de contracter des maladies à transmission hydrique (MTH), selon M. Lechhab. La réalisation de cette STEP s'inscrit également dans le cadre du projet de protection du barrage de Beni-Haroun des risques de pollution, a encore indiqué le directeur des ressources en eau, ajoutant que cet ouvrage géant nécessite, selon l'étude initiale, la réalisation de 5 stations d'épuration dont 4 ont été mises en service, à ce jour, dans les communes de Sidi Merouane, d'Oued Endja, de Ferdjoua et d'Amira

Arrès. La future STEP de Rouached est la dernière station programmée dans le cadre du projet de protection du barrage de Beni-Haroun qui, pour rappel, approvisionne en eau potable les habitants de 6 vilayats et assure l'irrigation de plusieurs périmètres agricoles. Le même responsable a également fait savoir qu'une étude portant sur le traitement des eaux usées de la région sud de la wilaya a été réalisée, aboutissant à une proposition soumise aux responsables du secteur au niveau central, portant sur la réalisation de 3 autres STEP dans les communes de Tadjenaret, de Chelghoum-Laïd et de Teleghma.

RELIZANE

## Plus de 1.100 places de formation aux bénéficiaires de l'allocation chômage

Plus de 1.125 places ont été réservées aux jeunes bénéficiaires de l'allocation chômage, au titre de la rentrée de formation pour la session de février 2024, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels. Le chargé de la communication de cette direction, Ahmed Moualfi, a indiqué à l'APS que «ces places de formation sont destinées à ceux qui n'ont pas un niveau d'enseignement, lesquels bénéficieront d'une formation de courte durée allant de

trois à 6 mois au niveau du centre de formation professionnelle pour l'obtention d'un diplôme de qualification professionnelle du 1er degré». Cette opération intervient en application d'une circulaire interministérielle, datée du 15 septembre dernier, entre les ministères de la Formation et de l'Enseignement professionnels et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, définissant les mécanismes de prise en charge de la formation des bénéficiaires de l'allocation chômage leur permettant d'acquérir un sa-

voir-faire susceptible de leur procurer un emploi dans le marché du travail, a-t-on expliqué. Les stagiaires sont répartis à travers 21 établissements dans 20 spécialités, et ce dans différents modes de formation, selon le même responsable, qui a ajouté que leur orientation vers plusieurs filières intervient en adéquation avec leur qualification et les besoins du marché local, à l'instar de l'agriculture, l'industrie de transformation, le bâtiment, la soudure, la cuisine, la confection et le jardinage. A

signaler que le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Relizane a consacré plus de 2.500 postes de formation pour la session de février, qui sera lancée le 25 février en cours, répartis à travers 32 spécialités, selon la même source. Le secteur de la wilaya compte 26 établissements de formation d'une capacité d'accueil de 6.200 places pédagogiques, dont trois instituts spécialisés et un centre régional pour les personnes aux besoins spécifiques, selon M. Moualfi.

BLIDA

## Relogement de 151 familles

151 familles occupant des habitations précaires à la cité Deriouche de la commune de Bouârfâ (Blida), ont bénéficié, mardi, de nouveaux logements, a-t-on appris des services de la wilaya. Ces 151 familles occupaient des constructions précaires aux abords de l'Oued Chiffa (Ouest). Elles ont bénéficié de nouveaux logements réalisés au nouveau pôle urbain «Safsat» sur les hauteurs de la ville de Meftah, à l'extrême-Est de la wilaya, a-t-on précisé.

Cette opération de relogement s'inscrit dans le cadre de la poursuite du vaste programme d'éradication de l'ha-

bitat précaire lancé en décembre dernier à travers la wilaya, a-t-on indiqué.

Les mêmes services ont assuré que toutes les familles habitants des constructions précaires aux abords de l'Oued Chiffa érigées au début des années 1990, ont été relogées.

Cette opération est la première du genre ciblant la daïra de Blida depuis le lancement de ce vaste programme de relogement et ayant abouti, à ce jour, au relogement de plus de 600 familles des communes de Chiffa, Mouzaïa et Chebbi, selon les mêmes services.

Une autre opération ciblant d'autres

sites de la daïra de Blida est prévue avant le mois de Ramadhan, a-t-on informé, soulignant la mobilisation de tous les moyens matériels et humains nécessaires pour le relogement des familles. Les habitations précaires libérées sont immédiatement démolies afin de récupérer les assiettes foncières pour y implanter des projets de développement ou de logements, a-t-on indiqué.

A noter que le programme de relogement cible près de 3.000 familles occupant des habitations précaires à travers la wilaya de Blida, selon les services de la wilaya.

CONSTANTINE

## Le ministre de l'Hydraulique procède à la mise en service d'un réservoir d'eau au niveau de la commune d'Ibn Ziad

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a procédé mardi à la mise en service d'un nouveau réservoir d'eau d'une capacité de 2.500 m<sup>3</sup>, au lieu-dit «El Karia» sur les hauteurs de la commune d'Ibn Ziad, dans la wilaya de Constantine.

L'entrée en exploitation de cet ouvrage hydraulique vise à rattraper le déficit en matière d'alimentation en eau potable signalé ces dernières années dans les zones urbaines et rurales des deux communes d'Ibn Ziad et de Messaoud Boujrioua, a précisé à l'APS, le chef du service d'alimentation en eau potable à la Direction locale de l'hydraulique, Mansour Fortas, en marge de la visite de travail du ministre du secteur.

La réalisation de cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de sécurisation et du renforcement de l'approvisionnement en eau potable à l'horizon 2030, initié par le ministère de tutelle, apprend-on de même source. Mr. Derbal a procédé, lors de sa visite, à l'inauguration d'une nouvelle station de pompage réalisée dans la commune de Hamma-Bouziane, destinée à alimenter un réservoir d'eau de 5.000 m<sup>3</sup> construit au niveau de la cité El Ghiré.

Cette infrastructure est destinée à améliorer la distribution de l'eau potable au profit de la population de Hamma-Bouziane et ses environs, a-t-on indiqué de même source. Le ministre a inspecté, en outre, un projet similaire portant réalisation d'un réservoir d'eau (25.000 m<sup>3</sup>) au niveau de l'unité de voisinage 19 de la circonscription administrative Ali Mendjeli.

Le projet, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 40 %, est destiné à renforcer l'alimentation en eau potable des habitants de la zone d'extension sud de ce pôle urbain. Le ministre de l'Hydraulique a enfin donné des instructions aux responsables concernés pour accélérer la cadence des travaux afin d'assurer la réception de ce projet dans les délais impartis.

NAÂMA

## Vers la plantation de plus 300.000 oliviers et palmiers-dattiers

La Direction des Services agricoles (DSA) de la wilaya de Naâma a mis sur pied un programme portant sur la mise en terre de pas moins de 307.000 oliviers et palmiers-dattiers, au titre de la saison agricole 2023/2024, a-t-on appris auprès de la DSA.

Dans cette optique, la DSA s'attelle, actuellement, à finaliser toutes les procédures administratives dans la perspective de lancer prochainement cette vaste opération, financée par le Fonds national de développement rural, a précisé le chef du service de Régulation et de l'Appui technique, relevant de la DSA, Lamri Ahmed.

Le programme ciblera une superficie de 1.000 hectares destinés à recevoir quelque 300.000 plants d'oliviers et 7.000 boutures de palmiers devant être répartis à travers les oasis implantées dans les zones du Sud de cette collectivité locale des Hauts-plateaux. Par ailleurs, une opération similaire portant sur la plantation d'essences arboricoles fruitières rustiques, notamment le pistacher d'Alep, l'amandier, l'arganier et le noyer, se poursuit au niveau de plusieurs communes de la wilaya, a fait savoir la même source. La concrétisation de cet «important programme», devant profiter aux agriculteurs des différentes communes de la wilaya, a été confié à l'Entreprise régionale de l'ingénierie rurale «Sersou», basée à Tiaret, qui sera chargée de l'acquisition des boutures, de leur mise en terre et du suivi de leur croissance à travers l'irrigation. Par ailleurs, les agriculteurs concernés par ce programme bénéficieront des mesures de soutien et du contrôle technique devant être assurées par les équipes techniques chargées de l'orientation et de la vulgarisation agricoles, ainsi que par les agents de santé et de protection des végétaux relevant de la DSA, a-t-on indiqué de même source.

APS

## CULTURE

### Rencontre nationale à Alger sur les mécanismes d'investissement dans l'industrie cinématographique

Le ministère de la Culture et des Arts a organisé, mardi à Alger, une rencontre nationale sur les mécanismes d'investissement dans le domaine du cinéma, avec la participation de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) en vue de faire connaître, parmi les professionnels du cinéma, l'accompagnement et le soutien que l'Agence offrirait aux investisseurs privés.

Cette rencontre a été rehaussée par la présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, du conseiller auprès du Président de la République chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, Mohamed Seghir Saâdaoui, du directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, des responsables et représentants d'entreprises publiques et privées, et de nombre d'investisseurs privés du domaine cinématographique.

S'exprimant à l'ouverture de cette rencontre, Mme Mouloudji a souligné que l'objectif de cette dernière était d'"explorer les mécanismes d'investissement en cinématographie dans le cadre des efforts consentis précédemment en la matière, via l'ouverture d'un débat avec les experts et les spécialistes".

"En 2020, le secteur avait pris l'initiative d'accueillir et d'accompagner plusieurs porteurs de projets d'investissement dans le domaine de l'industrie cinématographique", a-t-elle rappelé, ajoutant que de nombreuses rencontres similaires ont été organisées avec des cadres de l'AAPI pour examiner les différents mécanismes d'octroi d'assiettes foncières destinées à la réalisation de projets d'investissement dans le domaine du cinéma, outre les avantages et incitations octroyés par l'Agence.

Par ailleurs, elle a fait savoir que son secteur s'attérait actuellement avec le ministère des Finances, à travers des Comités interministériels, à la révision des mécanismes de financement et d'appui à la production cinématographique, d'exploitation des salles de cinéma par les opérateurs privés et de garantie des facilitations fiscales et incitations bancaires pour l'investissement".

La ministre de la Culture et des Arts, a fait savoir qu'un accord-cadre est en phase de préparation avec l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF) comprenant une série de propositions visant à lever les obstacles aux porteurs de projets et à accorder des prêts bancaires à taux d'intérêt bonifiés aux investisseurs et aux producteurs dans les domaines liés au secteur cinématographique et culturel en général".

La ministre a également affirmé que le projet de loi sur l'industrie cinématographique permettra de "mettre en place des bases et des mécanismes répondant aux aspirations des professionnels et conformes aux choix économiques de l'Etat".

De son côté, le DG de l'AAPI a déclaré que cette réunion était une "occasion de rencontrer les acteurs de l'industrie cinématographique", ajoutant que la participation de l'agence vise à "mettre en évidence l'accompagnement et le soutien qu'elle peut assurer aux investisseurs" dans ce domaine, tels que "les avantages fiscaux et parafiscaux offerts par la nouvelle loi sur l'investissement, ainsi que l'accès au foncier économique pour la réalisation de ces projets".

M. Rekkach est également revenu sur "la plate-forme numérique de l'investisseur récemment lancée, qui permet aux investisseurs de consulter la disponibilité du foncier à l'échelle nationale", soulignant que l'Algérie "opère des réformes dans le souci de diversifier son économie, à travers, entre autres, l'industrie cinématographique considérée parmi les principales sources de diversification des revenus".

Cette réunion a vu la présentation, par deux chefs d'études relevant de l'AAPI, de deux interventions sur le système d'incitations dans le cadre de la loi sur l'investissement, ainsi que sur les conditions et modalités d'octroi du foncier économique relevant des domaines de l'Etat, destinés à la réalisation de projets d'investissement, outre une troisième intervention sur les mécanismes de financement bancaire des projets d'investissement dans le domaine du cinéma, présentée par le commissaire général de l'ABEF, M. Belaid Rachid.

A cette occasion, des projets cinématographiques réussis, ayant bénéficié d'un soutien technique, artistique et financier du ministère de la Culture et des Arts, ont été présentés, dont le complexe cinématographique "TMV" à Alger, le complexe cinématographique "Ciné Gold" à Oran, ainsi qu'un autre complexe cinématographique à Oran du groupe hôtelier "AZ".

## COMMERCE EXTÉRIEUR

### Le Premier ministre préside une réunion du Haut conseil de régulation des importations

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé mardi, une réunion du Haut conseil de régulation des importations, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Cette réunion a été consacrée à l'évaluation des données relatives à la balance commerciale, à l'examen et à la proposition des mécanismes et des mesures devant protéger et promouvoir la production nationale dans l'objectif de la substituer aux importations, précise le communiqué.

La réunion a également porté sur l'examen des grands axes de la politique nationale en matière d'importations et



de renforcement de la coordination entre les secteurs en vue de leur régulation, à travers, notamment, le développement du système informatique et du système statistique du tissu de production nationale, outre l'accélération du processus de numérisation, en application des instructions du président de la République données lors de la cérémonie d'installation du conseil en date du 2 août 2023, conclut la même source.

## ACCOMPAGNEMENT DES START-UP

### Signature d'une convention entre la CAAT et le Fonds algérien des start-up

Une convention entre la Compagnie algérienne des Assurances (CAAT) et le Fonds algérien des start-up (ASF), a été signée, lundi à Alger, permettant d'assurer une couverture adaptée à la nature des start-up dans le domaine des assurances, au profit des bénéficiaires des financements de l'ASF.

La convention a été signée par le Président-directeur général (Pdg) de la CAAT, Nacer Sais et le directeur général de l'ASF, Okba Hachani, en présence du ministre des Finances, Lazziz Faid et la secrétaire générale du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nassima Arhab.

Elle tend essentiellement à servir de trait d'union entre l'ASF et la CAAT pour faciliter les procédures permettant de bénéficier des solutions relatives à la couverture d'assurance conçue spécialement pour les start-up, dont l'activité est caractérisée par la présence de plusieurs risques.

Dans une allocution à cette occasion, M. Faid a salué l'initiative de la CAAT qui a mis en place un nouveau produit d'assurance "entièrement numérisé", conçu exclusivement pour les start-up en vue de garantir une couverture suffisante de la plupart des risques auxquels ces entreprises peuvent être exposées.

"La convention signée, lundi, prévoit "d'assurer une couverture à tous les

bénéficiaires des financements octroyés par l'ASF et à ce titre, le Fonds aura contribué à écarter un aspect des risques qui pourraient se répercuter négativement sur l'activité des start-up et leur capacité à préserver leur équilibre financier, qui est bénéfique pour l'ASF, même de façon indirecte", a souligné le ministre.

M. Faid a émis le vœu de voir toutes les compagnies activant sur le marché d'assurance national suivre l'exemple de la CAAT, affirmant que cette convention "permettra certainement de développer un environnement favorable à la réalisation de l'objectif noble tracé par l'Etat algérien, à savoir la construction d'une économie diversifiée créatrice de richesses et d'emplois".

Il a rappelé les moyens importants mobilisés en Algérie durant les dernières années, grâce aux initiatives et orientations du président de la République pour la relance du secteur des start-up qui sont "aujourd'hui, à ce qu'il dit, au cœur des stratégies économiques, vu leur importance majeure dans la création de la valeur ajoutée et leur contribution à la relance de la dynamique économique et sociale". Pour sa part, Mme Arhab a souligné que "grâce aux solutions d'assurance offertes par la CAAT, cette convention donnerait "une plus grande valeur marchande" aux start-up aux niveaux local et international, la qualifiant "de

nouveau jalon qui vient s'ajouter à la stratégie d'appui à ces entreprises".

Elle a également relevé l'importance des solutions numériques contenues dans cette convention, à travers l'échange numérique des informations entre les sociétés d'assurances et le Fonds.

De son côté, M. Sayes a affirmé que cette convention "exprime la volonté des deux parties d'accompagner la dynamique de développement des start-up en Algérie, et ce, à travers le développement d'un produit d'assurance numérique de qualité, destiné exclusivement à cette catégorie d'entreprises". Cette convention sera traduite également par des mesures concrètes liées notamment à l'accompagnement des start-up à la gestion des risques, selon l'intervenant.

M. Hachani a présenté, lors de son intervention, un exposé sur le Fonds, révélant que plus de 1.800 start-up ont bénéficié du label start-up, avec un taux de croissance de 30% en moyenne à chaque trimestre, et plus de 100 d'entre elles ont bénéficié d'un financement de 11 millions DA en moyenne pour chaque entreprise.

Le DG a estimé que cette convention signée avec la CAAT était d'une "extrême" importance pour les porteurs de projets, relevant qu'elle s'appuie sur des règles économiques qui profiteraient à toutes les parties.

## RACCORDEMENT DES SILOS À CÉRÉALES AU RÉSEAU FERROVIAIRE

### Achèvement des travaux du projet de Jijel et avancement des travaux de réalisation de projets dans 4 wilayas

L'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) a annoncé, mardi dans un communiqué, que les travaux de pose de la voie ferrée reliant le silo à céréales en béton armé à la Gare ferroviaire de Bézoual dans la wilaya de Jijel étaient achevés, tandis que les travaux de réalisation de projets similaires avançaient dans les wilayas

d'Oran, Tlemcen, Tipaza et Mila. L'agence a indiqué que ce projet s'inscrivait dans le cadre du programme de raccordement des silos en béton armé relevant de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) au réseau national ferroviaire comprenant 7 silos.

Avec l'achèvement du projet de Jijel, l'agence aura fini la réalisation du premier quota composé de trois silos

en béton armé, qui s'ajoutent aux projets, déjà réalisés, de Khroub (Constantine) et Bouchehouf (Guelma), selon la même source.

Dans le même sillage, l'agence a annoncé, selon la même source, un appel d'offres national pour la réalisation des travaux de raccordement des deux silos en béton armé à Oued Tlèlat (Oran) et à Ain Tallout (Tlemcen). Un autre appel d'offres sera bien-

tôt lancé pour le raccordement de deux silos à Ahmar El Ain (Tipaza) et Teleguem (Mila).

L'Agence a affirmé que ce programme "vise à mettre en œuvre les orientations des autorités publiques visant à augmenter les capacités de stockage en assurant le transport et la distribution des céréales via le réseau national ferroviaire", conclut le communiqué.

## MAURITANIE

### Algerian union bank ouvre une nouvelle agence commerciale

L'Algerian union bank (AUB), première banque algérienne en Mauritanie, a inauguré mercredi sa deuxième agence commerciale à Nouadhibou, la capitale économique du pays, a indiqué mardi l'institution financière dans un communiqué.

L'inauguration de cette nouvelle agence, qui s'inscrit "dans la continuité du développement de son réseau commercial", se fera par le président du Conseil d'administration, Ali KADRI, en présence

des autorités locales, selon la même source. "Cette agence exprime la volonté de la banque d'offrir à l'ensemble de ses clientèles un réel service de proximité", souligne le communiqué, ajoutant que l'AUB "dispose d'un plan de développement ambitieux pour l'élargissement de son réseau commercial à travers l'ouverture d'autres agences".

L'ouverture de la deuxième 2ème agence de la banque, intervient après quatre mois de son lancement, ce qui "illustre

la volonté et la détermination de l'AUB à poursuivre le maillage ciblé du territoire de la Mauritanie, conformément à sa stratégie d'expansion", affirme la même source. L'AUB met à la disposition de sa clientèle une panoplie de produits et services bancaires adaptés à leurs besoins, riche en matière de financement du commerce extérieur, de la monétique, des dépôts ainsi que de la banque digitale, rappelle la même source.

## ENERGIE

# Le pétrole repart à la hausse, malgré l'inflation américaine

Les cours du pétrole ont terminé en hausse, mardi, faisant fi d'une mauvaise surprise sur l'inflation aux Etats-Unis, certains y voyant le signe que la demande reste soutenue.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril a emmagasiné 0,93%, pour clôturer à 82,77 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, avec échéance en mars, a lui gagné 1,23%, à 77,87 dollars.

À la différence de Wall Street, qui a vu les actions plonger, le marché de l'or noir n'a pas pris ombrage d'un indice des prix CPI plus élevé que prévu.

L'inflation a atteint 3,1% sur un an en janvier aux Etats-Unis, soit au-dessus des



2,9% annoncés par les économistes.

L'indicateur a poussé les opérateurs à revoir leurs projections en matière de politique économique.

Ils ne tablent plus que sur 3 à 4 baisses des taux directeur de la banque centrale américaine (Fed) cette année, alors qu'ils pariaient sur 7 réductions il y a quelques semaines.

Le prolongement d'une politique monétaire dure laisse souvent présager d'un effet négatif sur la demande, de pétrole notamment.

## MARCHÉS DES CHANGES

# Le dollar au plus haut depuis trois mois face à l'euro après une surprise sur l'inflation

Le dollar partait au galop, mardi, catapulté par un chiffre d'inflation plus élevé que prévu aux Etats-Unis, qui repousse encore, dans l'esprit des opérateurs, la perspective de baisses de taux.

Vers 20H45 GMT, le billet vert prenait 0,59% face à la monnaie unique, à 1,0710 dollar pour un euro. Plus tôt, il était monté jusqu'à 1,0701 dollar, au plus haut depuis près de trois mois.

La devise américaine a aussi franchi, à la hausse, le seuil symbolique de 150 yens pour un dollar, une première depuis mi-novembre.

L'indice des prix à la consommation CPI s'est affiché à 3,1% sur un an en janvier aux Etats-Unis, soit davantage que les 2,9% annoncés par les économistes.

Immédiatement après la publication du CPI, les taux obligataires américains se sont envolés.

Le rendement des emprunts d'Etat américains à 2 ans, le plus représentatif des attentes du marché quant à la politique monétaire, est allé jusqu'à 4,66%, pour la première fois depuis deux mois.

## ROYAUME-UNI

# Léger recul du chômage à fin décembre, à 3,8%

Le taux de chômage a légèrement reculé au Royaume-Uni à 3,8% au quatrième trimestre 2023 contre 3,9% entre septembre et novembre, a indiqué mardi l'Office national des statistiques. Le repli s'explique par la baisse du nombre des personnes en chômage de longue durée, d'après lONS.

La directrice des statistiques économiques de l'ONS, Liz McKeown observe cependant un "nombre historique de personnes en maladie de longue durée" qui ne peuvent pas travailler, ce qui pèse sur le taux d'emploi dans le pays, encore inférieur à son niveau pré-pandémie.

L'ONS note que la croissance des salaires hors bonus atteint 6,2% au quatrième trimestre, marquant un ralentissement par rapport aux précédents mois, quand les mouvements sociaux et les négociations salariales face à une inflation très élevée au Royaume-Uni s'étaient traduits par des augmentations de salaires notables.

Mais la hausse des salaires en termes réels continue à grimper, car l'inflation a nettement ralenti ces derniers mois dans le pays, à 4% sur un an en décembre, après avoir flambé à plus de 11% fin 2022.

"C'est une bonne nouvelle que les salaires en termes réels soient en hausse pour le sixième mois d'affilée et que le chômage reste faible, mais le travail n'est pas terminé", a commenté le ministre des Finances Jeremy Hunt.

L'ONS note par ailleurs que le nombre d'offres d'emploi entre novembre et janvier atteignait 932.000, en baisse comparé au précédent trimestre.

Le nombre d'emplois à pourvoir recule depuis des mois, après s'être envolé après la réouverture de l'économie post-pandémie et à cause de pénuries de travailleurs, ce qui avait contribué à un marché de l'emploi très tendu.

Le Royaume-Uni est le théâtre d'importantes grèves depuis plus d'un an, face à l'inflation et à la crise du pouvoir d'achat dans le pays.

## MARCHÉS BOURSIERS

# Les Bourses mondiales en baisse, insatisfaites du niveau d'inflation aux Etats-Unis

Les Bourses mondiales évoluent en baisse mardi après des données d'inflation aux Etats-Unis révélant un ralentissement moins fort qu'espéré par les investisseurs, qui repoussent leurs anticipations de baisse des taux directeurs de la Réserve fédérale.

En Europe, au lendemain de records en clôture, la Bourse de Paris a cédé 0,84% et Francfort 0,92%.

La Bourse de Londres a reculé de 0,86% et celle de Milan de 1,03%.

Outre-Atlantique, Wall Street s'enfonçait plus nettement en terrain négatif: vers 17H00 GMT, le Dow Jones abandonnait 1,15%, le Nasdaq, à dominante technologique,

1,43% et le S&P 500 cédait 1,16%. Publié en milieu de séance, l'indice CPI a révélé un ralentissement de l'inflation en janvier aux Etats-Unis, à 3,1% sur un an contre 3,4% en décembre.

Toutefois, les analystes espéraient voir l'indice tomber à 2,9%, sous le seuil symbolique des 3%.

Les investisseurs estiment désormais à 33% les chances d'une baisse des taux de la Fed en mai, contre 52% lundi, selon les calculs sur les marchés à terme de CME Group.

Sur le marché obligataire, le rendement des bons du Trésor américains à deux ans, l'échéance la plus sensible aux anticipations concernant la politique monétaire, grimpait

secteurs immobilier et technologique ont nettement baissé en Europe.

Le bitcoin a tourné autour des 50.000 dollars plus tôt au cours de la séance, seuil dépassé lundi pour la première fois depuis novembre 2021, mais retombait à 48.562 dollars (-2,57%).

Du côté du pétrole, les prix étaient en hausse, le marché restant très attentif à la situation au Moyen-Orient.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en avril, prenait 0,99% à 82,81 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en mars, gagnait 1,27% à 77,90 dollars.

## Wall Street digère mal l'inflation américaine

La Bourse de New York a mal digéré mardi une inflation aux Etats-Unis plus élevée que prévu, qui a atténué les espoirs de proches baisses de taux de la banque centrale américaine (Fed).

L'indice Dow Jones qui avait atteint un record la veille, a accusé sa plus forte baisse quotidienne depuis un an. Il a perdu 1,35% à 38.272,75 points. Le Nasdaq,

dominé par la technologie, a cédé 1,80% à 15.655,60 points et le S&P 500 a lâché 1,37% à 4.953,47 points. Les indices ont réagi négativement à la publication de l'inflation aux Etats-Unis plus élevée que prévu en janvier. L'indice des prix à la consommation (CPI) a progressé de 0,3%, plus qu'en décembre. Sur un an, la hausse des prix ralentit certes à 3,1% mais moins

qu'espéré. L'inflation sous-jacente, sans l'énergie et l'alimentation, est tenace, restant à 3,9%. Les taux obligataires se sont fortement tendus à l'annonce de ces chiffres, celui à dix ans grimpant à 4,30% contre 4,17% la veille, au plus haut depuis presque deux mois et demi.

Les taux courts à deux ans ont bondi à 4,64% contre 4,47%.

## Chine: la Bourse de Hong Kong ouvre en baisse

La Bourse de Hong Kong a ouvert en baisse mercredi pour la reprise des cotations après les congés du Nouvel An lunaire, les investisseurs semblant refroidis par un chiffre de l'inflation aux Etats-Unis plus élevé qu'espéré en janvier. Dans les premiers

échanges à Hong Kong, l'indice Hang Seng perdait 1,06% à 15.579,41 points.

Les marchés restent fermés en Chine continentale pour cause de Nouvel An.

## La Bourse de Tokyo en repli derrière Wall Street

La Bourse de Tokyo reprenait son souffle mercredi dans la matinée après avoir atteint la veille un plus haut en 34 ans, assombrie comme Wall Street par la publication d'une inflation plus élevée que prévu en janvier aux Etats-Unis.

L'indice vedette Nikkei lâchait 0,49% à 37.778,37 points vers 01H10 GMT et l'indice élargi Topix reculait de 1,04% à 2.584,90 points. Les principaux indices

de la Bourse de New York ont reculé mardi, digérant mal l'indice des prix à la consommation aux Etats-Unis, qui a progressé de 0,3% en janvier, soit plus qu'en décembre, ce qui éloigne les perspectives d'une baisse prochaine des taux de la Fed et a tendu les taux obligataires.

Après avoir chuté la veille face au dollar, le yen remontait légèrement, à

raison d'un dollar pour 150,60 yens vers 01H10 GMT contre 150,80 yens mardi à 21H00 GMT.

La monnaie européenne refluait à 161,26 yens contre 161,49 yens la veille, et un euro valait 1,0708 dollar contre 1,0709 dollar mardi.

Le pétrole était en repli: vers 01H00 GMT le baril de WTI américain lâchait 0,21% à 77,71 dollars.

## SUISSE

# L'inflation retombe à 1,3% sur un an en janvier

L'inflation en Suisse a déjoué les pronostics en janvier, retombant à 1,3% sur un an après être remontée à 1,7% en décembre, sous l'effet de la baisse des produits pétroliers, annonce mardi l'office fédéral de la statistique (OFS).

Par comparaison, les économistes s'attendaient à une hausse de l'ordre de 1,5% à 2,2% alors que de nombreux postes dans le budget des ménages ont augmenté, entre la hausse des prix de l'électricité, de la TVA et d'une partie des loyers.

Les prix des produits importés ont reculé

de 0,9% par rapport au mois de janvier 2023, la baisse des produits pétroliers se chiffrant à 5,9%.

Les prix des produits fabriqués en Suisse ont en revanche augmenté de 2% sur un an.

En variation mensuelle, l'inflation a néanmoins enregistré une hausse de 0,2% par rapport au mois de décembre en raison d'une augmentation des tarifs de l'électricité, de l'hôtellerie ainsi que des assurances automobiles et des prix facturés dans les cafés et restaurants, détaille l'OFS dans un communiqué. Les prix ont en revanche

diminué dans les transports aériens mais aussi dans l'habillement et chaussures sous l'effet des soldes d'hiver.

Depuis juin 2023, l'inflation en Suisse est repassée sous la barre des 2% visée par la banque centrale.

Mi-décembre, la Banque nationale suisse (BNS) avait comme en septembre laissé son taux directeur inchangé à 1,75%, sans toutefois donner d'indices quant à une éventuelle baisse des taux.

Fin janvier, Thomas Jordan, son président, avait affirmé lors d'un entretien avec la

chaîne suisse allemande SRF, que le combat contre l'inflation n'était pas terminé, la prudence restant de mise en raison des éventuelles mauvaises surprises découlant de la hausse de l'électricité, de la TVA et des loyers.

Pour 2024, le ministère de l'Economie tout comme la banque centrale s'attendent à ce que l'inflation recule à 1,9%.

En 2023, l'inflation en Suisse est retombée à 2,1% en moyenne sur l'année, contre 2,8% en 2022.

## COLLECTIVITÉS LOCALES

### Poursuite des campagnes de nettoyage à travers les wilayas du pays pour éradiquer les points noirs

Les autorités locales à travers l'ensemble des wilayas du pays poursuivent l'organisation de campagnes de nettoyage et d'embellissement de l'environnement dans le cadre du programme d'éradication des points noirs et des décharges sauvages, et ce en application de la circulaire émanant du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire,

M. Brahim Merad, indique mardi un communiqué du ministère.

«En application de la circulaire ministérielle émanant de M. Merad, visant à préserver la propreté publique et à éliminer les décharges sauvages et les points noirs à travers l'adoption de solutions durables, l'optimisation de la gestion de ce service public, et la lutte contre les comportements négatifs, les autorités locales poursuivent l'organisation de campagnes de nettoyage et d'embellissement de l'environnement dans le cadre du programme d'éradication des points noirs et des décharges sauvages et de préservation de la propreté des plages», précise le communiqué.

La circulaire ministérielle a inclus également plusieurs orientations dont «la mise en place d'un programme rigoureux» pour réorganiser le processus de collecte des déchets en coordination avec les services concernés par ce service public, optant pour des méthodes de gestion des déchets «adaptées aux particularités de chaque région».

Il s'agit, aussi, de l'intensification des mécanismes de suivi et de contrôle des dépôts sauvages afin d'empêcher leur réapparition, et le renforcement du rôle des services communaux afin de préserver la santé et l'hygiène publiques en leur dotant des moyens et des ressources nécessaires pour mieux accomplir les tâches qui leur sont assignées à cet effet. La circulaire prévoit également «le renforcement de l'activité des équipes de protection de l'environnement et des équipes de police urbaine, relevant respectivement des services de la Gendarmerie nationale et ceux de la Sécurité nationale, afin de prendre les mesures dissuasives nécessaires à l'encontre des contrevenants».

Dans le cadre de la gestion des dé-



chets, le ministre a ordonné «de soutenir toutes les initiatives visant la mise en place de mesures concrètes pratiques pour valoriser les déchets et accompagner les établissements activant dans le domaine du tri sélectif des déchets en vue de leur réutilisation ou de leur recyclage afin de préserver l'environnement et la santé publique, outre la mise en place de zones intermédiaires, le cas échéant, pour la décharge des déchets avant leur transfert vers les centres d'enfouissement technique (CET) ou les décharges publiques».

Le document porte, en outre, sur «le réaménagement, l'entretien et la valorisation périodique des espaces verts, l'implantation d'arbres et de plantes décoratives outre la mise en place d'un système permanent de veille et d'évaluation des mesures de propreté».

Il s'agit aussi de «programmer des vi-

sites périodiques et inopinées en vue de suivre l'application des mesures prises et de sanctionner tout manquement constaté, d'optimiser l'utilisation des applications dédiées au suivi de la gestion des déchets ménagers, tout en veillant à la fiabilité des données incluses dans les axes relatives aux aspects réglementaires, pratiques et financiers». M. Merad a instruit également de «poursuivre l'exécution des mesures décidées en matière de prévention contre les intempéries, notamment la maintenance des conduites d'eau et d'avaloirs, l'actualisation en permanence des points noirs du réseau de gestion des eaux pluviales au niveau des régions basses et les tunnels exposés aux inondations, la mise en place d'un plan intensif à cet effet, outre l'aménagement des bords de routes et les passages dans les zones menacées par les glissements de terrain».

## DÉVELOPPEMENT SOCIAL

### Réalisation de près de 99% des projets inscrits au profit des zones d'ombre (ministère)

Le directeur du développement socio-économique local au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Omar Ait Ouarrab, a révélé mardi à Alger, que le taux de réalisation des projets inscrits au profit des zones d'ombre, s'était élevé à près de 99% du programme financé. Dans une allocution prononcée lors d'une rencontre sur le développement social, organisée en coordination entre les secteurs de la Solidarité nationale, de la Famille et des Conditions de la femme, de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, et de la Poste et des Télécommunications, M. Ait Ouarrab précisé que «les efforts consentis ont permis, en peu de temps, la réalisation de nombreux projets prioritaires», faisant état du parachèvement de 98,9 % du programme financé, soit 29.541 projets, pour une enveloppe financière de 345 milliards de DA». Il a, à cet égard, indiqué que le nombre des zones d'ombre ayant bénéficié de projets achevés s'élevait à 10.931

zones, répartis sur 1.360 communes, portant le nombre des bénéficiaires à 6 millions de citoyens», soulignant que ces projets couvraient divers domaines. S'agissant de l'alimentation en eau potable, le responsable a affirmé que «plus de 585.000 foyers ont été raccordés. Quant à l'assainissement, plus de 300.000 foyers ont été raccordés au réseau avec la réalisation de plus de 12 000 égouts». Concernant «le raccordement au réseau électrique, plus de 100.000 foyers ont été raccordés et plus de 8.000 panneaux solaires ont été installés, outre le raccordement de 200.000 foyers au réseau du gaz naturel». Quant à l'amélioration des conditions de scolarisation, le bilan présenté indique que «104 écoles primaires ont été réalisées, ainsi que 390 cantines scolaires et 1.597 salles pour extension, outre la restauration de plus de 1.000 écoles primaires et 167 cantines scolaires».

En ce qui concerne la déensavaglement, plus de 9.000 km de routes ont été réhabilités et plus de 5.000 km de pistes ont été ou-

vertes, en plus du renforcement du secteur de la santé avec 149 salles de soins». De son côté, le chef du cabinet du ministère de la Poste et des Télécommunications, Mohamed Tlaïlef, a souligné que dans le domaine des prestations de télécommunication, «il a été procédé au développement des liaisons internationales et de la capacité de la bande passante internationale au cours des deux dernières années, portant le nombre total à 2 000 guichets automatiques».

De plus, la couverture et

la vitesse des réseaux de téléphonie mobile ont été optimisés, a-t-il dit, ajoutant que le nombre d'abonnements à l'internet mobile a connu «une augmentation passant de 37 millions au début de 2020 à 46,9 millions à la fin de septembre 2023». Dans le même contexte, le même responsable a indiqué que le parc des GAB d'Algérie Poste a été renforcé par «600 guichets, mis en service au cours des deux dernières années, portant le

nombre total à 2 000 guichets automatiques».

## LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

### Saisie de 43 moteurs de voiture d'occasion de fabrication étrangère à Tébessa

La brigade de recherche de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya de Tébessa a saisi 43 moteurs d'occasion pour différents véhicules et de fabrication étrangère, parvenus via la contrebande, a indiqué mardi un communiqué des services de la GN. «Dans le cadre de la poursuite des efforts de lutte contre les différentes formes de contrebande, les éléments de la brigade de recherche de la GN de Tébessa ont saisi une quantité considérable de moteurs d'occasion de fabrication étrangère, importés via la contrebande», précise le communiqué. Suite à des informations parvenues aux éléments de la brigade concernant l'activité criminelle d'un individu exploitant son domicile personnel pour stocker des moteurs de véhicules d'occasion et après parachevement de toutes les procédures juridiques, «un plan bien ficelé a été mis en place, avec une perquisition positive du domicile en question». L'opération s'est soldée par «la saisie de 43 moteurs d'occasion, de fabrication étrangère». Après parachevement des procédures légales, «un dossier judiciaire a été établi alors que les investigations sont toujours en cours pour arrêter le mis en cause», selon la même source. Dans ce cadre, les services de la GN «restent au service des citoyens et veillent à la protection de leurs biens, à travers le numéro vert +1055+ mis à leur disposition pour tout signalement».

APS

## OUM EL BOUAGHI

### Plus de 25.000 oiseaux d'eau migrateurs dénombrés dans les zones humides (conservation des forêts)

La conservation des forêts de la wilaya d'Oum El Bouaghi a décompté, lors d'une opération de dénombrement effectuée en janvier dernier, 25.433 oiseaux d'eau migrateurs dans les différentes zones humides de la wilaya, ont indiqué, mardi, les services de la conservation.

Le responsable de la communication de cette structure, Omar Abderraouf, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que le nombre d'individus a «significativement augmenté», par rapport à la même période de l'année 2023, durant laquelle «2.167 oiseaux seulement avaient été dénombrés». M. Abderraouf a attribué «l'importante augmentation enregistrée cette année aux importantes précipitations constatées récemment», avant de souligner que 34 espèces ont été recensées en 2024, parmi lesquelles 19.732 Tadorne de Belon, 8.056 flamants roses et 4.913 canards Colvert.

Le même responsable a ajouté que le recensement hivernal des oiseaux migrateurs a été effectué à travers les zones humides naturelles de Karaat Klif et de Onk El Djemal, sur le territoire de la commune d'Ain Zitoun, et du barrage d'Ourkis, dans la commune d'Ain Fakroun. Pour rappel, la wilaya d'Oum El Bouaghi compte 11 zones humides naturelles d'une superficie totale de 160.000 hectares durant la période des pluies. Huit parmi ces zones humides sont répertoriées sur la liste de Ramsar (réseau mondial d'aires protégées).

## BEJAIA

### Démolition d'une cinquantaine d'habitations illicites sur le littoral de Toudja

Cinquante-neuf (59) habitations érigées illégalement à Tighremt, sur le littoral à 40 km à l'ouest de Bejaia, au mépris des règles d'urbanisme, notamment l'impératif de possession d'un permis de construire, ont été démolies mardi, a indiqué un communiqué de la wilaya.

L'opération s'est déroulée en présence des autorités locales et des services de sécurité, munis d'un arrêté judiciaire de démolition, conformément à la loi 23-18, du 28 novembre 2023, portant protection et sauvegarde du foncier public, a-t-on précisé. Les habitations concernées ont été construites illégalement sur le domaine public maritime sans la moindre autorisation en rapport, et qui de plus, ont été réalisées sur une zone d'extension touristique (ZET), dont certaines à moins de 100 mètres linéaires, a-t-on ajouté. Le même communiqué explique que le site impacté «fait partie des espaces remarquables de la côte occidentale de Bejaia et qui renferme les plus belles plages et paysages de la wilaya». Cette opération programmée, sur deux jours, va s'étendre aux autres sites limitrophes, qui comprennent, pour leur part, un lot de plus de 200 habitations, selon la même source.

Entamée depuis novembre dernier, l'opération de démolition des constructions illicites a déjà mis à terre, outre le lot d'aujourd'hui, près de 60 maisons bâties illégalement sur le domaine public. Dans les jours à venir, il est envisagé de s'attaquer à toutes les constructions érigées illégalement à hauteur des plages de Saket, Aach El Vaz, et Boulimat, a-t-on expliqué.

## ONU

**Le SG de l'ONU appelle à une réponse globale à l'insécurité alimentaire et aux conflits liés au climat**

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a appelé mardi à une réponse globale aux défis posés par l'insécurité alimentaire et par les conflits causés par le changement climatique.

Au cours d'un débat public du Conseil de sécurité sur l'impact du changement climatique et de l'insécurité alimentaire sur le maintien de la paix mondiale, le secrétaire général de l'ONU a appelé à une action globale pour «construire un avenir vivable et durable, libéré de la faim et du fléau de la guerre». Il a souligné qu'il existait une corrélation directe entre le climat et la paix, et que «les ventes vides alimentaient les troubles». Il a expliqué que les catastrophes climatiques et les conflits exacerberaient les inégalités, mettant en danger les moyens de subsistance et déplaçant les populations, conduisant à



des tensions et à des conflits accrus, notamment dans les régions où les institutions sont fragiles et les communautés marginalisées. Soulignant l'impact disproportionné de ces crises sur les femmes et les filles, il a indiqué que celles-ci en «payaient le prix le plus élevé». Selon des statistiques alarmantes, «le cli-

mat et les conflits ont été les principales causes de l'insécurité alimentaire aiguë pour près de 17,4 millions de personnes en 2022», a-t-il ajouté. Attirant l'attention sur des régions spécifiques, M. Guterres a indiqué que la situation était particulièrement pénible dans plusieurs régions où la confluence du changement climatique et

des conflits conduit à de graves crises humanitaires.

Il a appelé à agir sur plusieurs points cruciaux pour atténuer ces menaces, en mettant notamment l'accent sur le respect du droit humanitaire international, le financement intégral des opérations humanitaires, la résolution des conflits, la réalisation des Objectifs de développement durable, une action climatique renforcée et des interventions financières plus ciblées. «Nous pouvons briser le lien mortel qui existe entre la faim, le chaos climatique et les conflits, et atténuer la menace qu'ils représentent pour la paix et la sécurité internationales», a conclu M. Guterres.

**La lutte contre le changement climatique est essentielle pour prévenir les conflits, affirme le chef de la CNUCC**

Le secrétaire exécutif de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Simon Stiell, a souligné mardi qu'il était crucial d'agir rapidement contre le changement climatique afin de prévenir de futurs conflits.

Au cours d'un débat public du Conseil de sécurité sur l'impact du changement climatique et de l'insécurité alimentaire sur le maintien de la paix internationale, M. Stiell a souligné que le monde connaissait une crise de la faim exacerbée par le changement climatique. «Aujourd'hui, une personne sur dix sur Terre souffre déjà de faim chronique. Ce chiffre est inaccep-

table (...) Le changement climatique contribue à l'insécurité alimentaire et aux conflits», a-t-il affirmé.

Il a attiré l'attention sur les «énormes chocs» susceptibles de se produire en matière d'offre alimentaire, avec un risque bien réel de voir «les récoltes échouer simultanément dans les principaux pays producteurs». Sans une action climatique significative, les pénuries alimentaires, la flambée des prix et la famine seront inévitables, a-t-il ajouté. Les liens entre la faim et les conflits sont quant à eux bien établis, avec de nombreux exemples historiques dans lesquels les pénuries alimentaires «nourrissent les révoltes

et renversent les gouvernements», a-t-il noté.

«Il n'y a pas de sécurité nationale sans sécurité alimentaire. Et il n'y aura pas de sécurité alimentaire sans une action renforcée pour stopper le changement climatique», a expliqué M. Stiell. Il a appelé à donner la priorité aux investissements dans des systèmes agroalimentaires résilients au changement climatique et aux programmes d'adaptation faisant de la sécurité alimentaire une priorité. En conclusion, il a souligné l'importance de contributions déterminées au niveau national ambitieuses et alignées sur les objectifs de l'Accord de Paris.

## PHILIPPINES

**Un mort et 53 blessés dans l'effondrement du balcon d'une église**

Le balcon d'une église s'est effondré mercredi au nord de Manille, capitale des Philippines, entraînant la mort d'une femme âgée et faisant 53 blessés, ont annoncé les autorités. Des millions de Philippins ont afflué dans les

églises à l'occasion d'une fête religieuse célébrée par la communauté chrétienne. Environ 400 personnes assistaient à la messe pour cette fête lorsque l'accident s'est produit à l'église Saint Pierre l'Apôtre dans la ville de San Jose

del Monte, près de la capitale Manille, a déclaré Gina Ayson, responsable de la protection civile de la ville. Une femme de 80 ans a été grièvement blessée et est décédée peu après à l'hôpital, a précisé Mme Ayson. «Les responsables du

bâtiment de la ville ont découvert qu'une partie de la structure effondrée était infestée de termites», a-t-elle expliqué. «Les autres victimes, pour la plupart des personnes âgées, ont subi des contusions et d'autres blessures

légères», a-t-elle ajouté. Le maire de San Jose del Monte, Arthur Robes, a ordonné la fermeture de l'église endommagée pendant que les enquêteurs inspectaient la structure du bâtiment, a fait savoir Mme Ayson.

**Des milliers de familles déplacées par les inondations à Mindanao (ONG)**

Des milliers de familles ont été déplacées par des inondations et des glissements de terrain qui ont frappé ces dernières semaines, la région sud de Mindanao aux Philippines, alors que les inquiétudes concernant le bien-être des enfants augmentent, selon l'organisation Save the Children.

«Près de 100 000 familles ont été déplacées dans la région sud de Mindanao alors que les efforts de sauvetage se poursuivent

et que les inquiétudes concernant le bien-être physique et mental des enfants augmentent», a précisé lundi l'ONG.

«Il est impératif que nous agissions ensemble et travaillions en étroite collaboration avec le gouvernement pour garantir que les enfants et les familles reçoivent l'aide immédiate dont ils ont besoin en cas de catastrophe. Les enfants sont les plus vulnérables avant, pendant et après les catastrophes. Le stress multidimensionnel

qu'ils subissent dans des situations difficiles lors d'urgences et de calamités aura des conséquences néfastes sur leur bien-être physique, émotionnel et psychologique», a déclaré Atty Alberto Muyot, PDG de Save the Children Philippines. Jusqu'à présent, selon le Conseil national de réduction et de gestion des risques de catastrophe, environ 1,2 million de personnes ont été touchées par les dernières inondations et glissements de terrain, dont environ

269 000 enfants, entraînant des dommages aux habitations, une perturbation de l'approvisionnement en eau et des services de santé essentiels. Les lignes électriques ont également été coupées et les réseaux de communication perturbés dans plusieurs zones et les inondations et glissements de terrain ont endommagé les infrastructures de quelque 43 écoles, selon le ministère de l'Education des Philippines.

## NÉPAL

**68 000 enfants touchés par le séisme ont encore besoin d'une aide urgente (UNICEF)**

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a appelé, dimanche, à un soutien continu pour 68 000 enfants et leurs familles dans les zones touchées par le séisme de magnitude 6,4 qui a ébranlé l'ouest du Népal, le 3 novembre dernier. Le tremblement de terre, avec son épicentre dans le district de Jajarkot de la province de Karnali, a tué 154 personnes et en a blessé 366. La moitié des morts, 81, étaient des enfants. Environ 200 000 personnes, dont 68 000 enfants, dont beaucoup

ont passé un hiver froid dans des abris temporaires, ont encore besoin d'une aide humanitaire pour reconstruire leur vie, cent jours après le séisme, selon l'UNICEF. «Trois mois plus tard, après un hiver rigoureux, des milliers d'enfants touchés par le tremblement de terre destructeur dans l'ouest du Népal continuent de faire face à des difficultés quotidiennes. Ils sont encore aux prises avec le traumatisme de la perte d'êtres chers. Leur développement est menacé car ils ont

perdu leurs biens, leurs maisons et leurs écoles, entre autres», a déclaré Alice Alkunga, représentante de l'UNICEF au Népal. Le tremblement de terre a endommagé 898 bâtiments scolaires (294 entièrement endommagés), affectant l'éducation d'environ 134 000 enfants en âge scolaire. L'UNICEF appelle également à un financement supplémentaire de 14,7 millions de dollars pour continuer à apporter une aide vitale aux enfants.

## SUÈDE

**Un incendie ravage le plus grand parc d'attraction du pays**

Un incendie s'est déclaré lundi dans le plus grand parc d'attraction de Suède, à Göteborg (ouest), se propageant en particulier dans un nouvel espace aquatique et faisant 12 blessés, ont indiqué les autorités. La police a affirmé avoir évacué un hôtel et des bureaux contigus du parc d'attraction Liseberg, situé dans le centre de Göteborg, en précisant que 12 personnes avaient été soignées à l'hôpital pour des blessures légères. Des images des médias locaux montrent des boules de feu explosant, des flammes et plusieurs explosions détruisant un toboggan aquatique, tandis qu'un nuage de fumée noire s'élève au-dessus de la ville. Les services d'urgence de la région ont demandé aux personnes aux alentours de rester à l'intérieur et de fermer portes, fenêtres et ventilation, en raison de l'épaisse fumée. Il est trop tôt pour se prononcer sur une éventuelle origine criminelle du sinistre et pour donner une évaluation des dégâts, a précisé la police dans son communiqué. «Un important incendie s'est déclaré au parc aquatique Liseberg Ocean (...) Le feu a pris naissance dans l'une des attractions aquatiques à l'extérieur du bâtiment et s'est ensuite propagé à l'ensemble du bâtiment», a indiqué Liseberg dans un communiqué. Le parc aquatique fait partie d'un projet d'expansion du parc d'attractions et devait ouvrir plus tard en 2024. Selon l'agence de presse suédoise TT, le nouveau parc aquatique a coûté 1,2 milliard de couronnes (107 millions d'euros).

## INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE

**Conférence-débat sur la prévention de l'obésité chez l'enfant**

Une conférence-débat sur la prévention de l'obésité chez l'enfant sera organisée mercredi à Alger, sous le thème : «L'obésité et l'enfant, agissons dès aujourd'hui pour un avenir plus sain», indique, mardi, un communiqué de l'Institut national de santé publique (INSP).

Organisée par l'INSP, cette rencontre traitera de l'obésité qui «constitue un défi de santé publique majeur et une réalité préoccupante auxquels l'Algérie fait face», précise le communiqué, soulignant que «les chiffres alarmants révèlent une augmentation inquiétante de ce phénomène aussi bien les chez les enfants d'âge scolaire

que les adultes». «Maladie complexe, l'obésité est encore entourée d'un grand nombre d'idées reçues», fait observer la même source, relevant que dans le but de «créer un espace d'échange avec le public et les professionnels de santé, des soignants impliqués dans la prise en charge des enfants en situation d'obésité, seront pré-

## SOUDAN

## Risque de famine «catastrophique» entre avril et juillet (OMS)

Des zones du Soudan en conflit risquent de connaître une famine «catastrophique» entre avril et juillet, la période de «soudure» entre deux récoltes, alors que des millions de personnes y luttent déjà pour se nourrir, a prévenu mardi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Peter Graaff, représentant par intérim de l'OMS au Soudan, a averti qu'une «véritable tempête» se préparait avec des personnes affaiblies par la faim, victimes de maladies infectieuses, alors que le système de santé s'est pratiquement effondré au milieu des combats en cours dans le pays. «Il existe une crainte que la prochaine période de soudure n'entraîne des niveaux de faim catastrophiques dans les zones les plus touchées», a-t-il déclaré par liaison vidéo depuis le Caire. La période de soudure, c'est-à-dire celle juste avant les premières récoltes et où le grain de la récolte précédente est épuisé, qui s'étend d'avril



à juillet, voit les prix des denrées alimentaires monter en flèche à mesure que les stocks diminuent. Environ 25 millions de personnes, soit plus de la moitié de la population, ont besoin d'aide, dont

près de 18 millions sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, selon les chiffres de l'ONU.

Cinq millions se trouvent déjà dans une situation d'urgence liée à la faim, a déclaré

M. Graaff. Les enfants peu nourris courrent un risque accru de mourir de maladies telles que la diarrhée, la pneumonie et la rougeole, en particulier dans un contexte où ils n'ont pas accès à des services de santé vitaux.

«Le système de santé est à peine fonctionnel... et les maladies infectieuses se propagent : plus de 10 000 cas de choléra ont été signalés, 5 000 cas de rougeole, environ 8 000 cas de dengue et plus de 1,2 million de cas cliniques de paludisme», a détaillé M. Graaff. Les combats ont fait fuir 1,8 million de personnes hors du pays et 6,1 millions sont déplacées à l'intérieur.

## ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

## Plus de 40.000 personnes contaminées par le choléra dans le monde en janvier dernier

Le nombre de personnes touchées par le choléra dans le monde en janvier dernier a dépassé les 40 000, a indiqué mardi l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Le risque de propagation du choléra dans le monde est «très élevé», a alerté l'organisation onusienne, indiquant qu'en janvier dernier, 40 900 cas de choléra ont été enregistrés dans 17 pays

et 775 personnes en sont décédées.

Les cas de choléra ont été constatés dans quatre régions de l'OMS sur six : en Afrique, dans les pays de la Méditerranée orientale, en Amérique et en Asie du Sud-Est, a-t-elle précisé. La hausse des contaminations est «particulièrement inquiétante» en Zambie et au Zimbabwe, selon l'OMS, rappelant qu'en 2023, plus de 708 200 cas de choléra ont

été enregistrés dans 30 pays pour 4 300 décès.

En 2022, le nombre de cas détectés de choléra dans le monde a été de 472 697 et en 2021, il était de 233 370. «La lutte contre le choléra est freinée par le manque de vaccins. L'année dernière, 14 pays ont demandé 76 millions de doses de vaccins alors qu'on n'en avait que 38 millions», a précisé l'OMS.

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

## La RDC a enregistré 16% des cas de choléra en Afrique l'année dernière (autorités sanitaires)

Le continent africain a enregistré 4 419 décès liés au choléra et 266 436 cas au cours de l'année écoulée, avec plus de 16% des cas signalés en République démocratique du Congo (RDC), a indiqué le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique). La RDC, l'un des pays les plus touchés par le choléra en Afrique, a également signalé 97,5% des cas de variole du singe sur le continent au cours de la même période, a déclaré le CDC Afrique, l'agence de santé publique autonome de l'Union africaine, dans un communiqué publié au cours du week-end. De janvier 2023 au 31 janvier 2024, le continent a signalé

16 549 cas de variole du singe et 853 décès. La publication de ce communiqué fait suite à une mission de haut niveau qui s'est rendue en RDC du 9 au 10 février afin de soutenir les initiatives sanitaires du pays en renforçant les partenariats et la collaboration dans la lutte contre les maladies émergentes et endémiques. La mission s'est principalement concentrée sur la situation épidémiologique de la variole du singe et du choléra, a identifié les défis en matière de réponse et mobilisé le soutien des partenaires pour les efforts du gouvernement, a déclaré le CDC Afrique.

Notant le rôle vital des

partenariats orientés vers l'action dans le cadre de ses efforts pour établir un nouvel ordre de santé publique en Afrique, l'agence a souligné la nécessité de mobiliser les soutiens afin de prévenir et de contrôler les épidémies de choléra et de variole du singe en RDC. Jean Kaseya, directeur général du CDC Afrique, a souligné le soutien de l'agence aux efforts de réponse face au choléra et à la variole du singe dans le pays, y compris le déploiement d'experts, la formation des agents de santé locaux à la surveillance, l'offre de diagnostics et le soutien aux initiatives en génomique.

Notant leur tendance

croissante et le risque de propagation des maladies dans le pays, M. Kaseya a appelé à un engagement renouvelé de tous les partenaires et à des efforts de réponse accrues pour prévenir la propagation et contrôler les foyers épidémiques, selon le communiqué. M. Kaseya a souligné l'urgence de renforcer les capacités des pays africains à prévenir et à répondre aux épidémies, le continent faisant face en moyenne à deux nouveaux foyers épidémiques par semaine. Le CDC Afrique s'efforce de faire en sorte que les pays africains soient bien préparés à prévenir les épidémies actuelles et futures et à y répondre, a-t-il indiqué.

## ETATS-UNIS

## Le CDC lève ses recommandations d'isolement de 5 jours face à la COVID-19

Le Centre de contrôle et de prévention des maladies des Etats-Unis (CDC) prévoit de lever ses recommandations d'isolement de cinq jours face à la COVID-19 dans le cadre d'une nouvelle directive prévue par l'agence, a rapporté mardi le Washington Post. Cette nouvelle directive devrait recommander aux personnes testées positives au coronavirus de se baser sur les symptômes pour déterminer le moment de sortir de quarantaine. Les personnes dont les symptômes sont légers et en amélioration n'auront plus besoin de rester chez elles si elles n'ont plus de fièvre pendant au moins 24 heures, selon des responsables du CDC. Les nouvelles recommandations ne s'appliqueront pas aux hôpitaux et autres établissements de santé avec des populations plus vulnérables, selon le média.

## BRÉSIL

## Un demi-million de cas de dengue au depuis le début de l'année

Plus de 512 mille personnes ont été infectées par le virus de dengue au Brésil depuis début 2024, menant les autorités à déclencher l'alerte sanitaire sur une grande partie du territoire brésilien. Le ministère brésilien de la santé a déploré la mort de 75 personnes à cause de ce virus, faisant savoir que 340 autres décès suspects sont en cours de confirmation pour un probable lien avec le virus transmis par les moustiques. La même source a recensé en janvier dernier plus de 460 000 cas d'infections probables

par la dengue, soit quatre fois le chiffre enregistré le même mois de 2023. Depuis début février courant, le bilan a dépassé 170 mille cas de dengue, un chiffre équivalent à celui enregistré pendant tout le mois de février 2023.

La région de la capitale Brésil, ou l'état d'urgence de santé publique a été décrété, est la plus fortement touchée par cette maladie, obligeant les autorités à installer un hôpital de campagne de l'armée pour absorber le flux des malades qui se rendent dans le système hospitalier. Le gouverne-

## NIGERIA

## Les cas de rougeole atteignent un record à Maiduguri (MSF)

Les admissions pour la rougeole dans les établissements de Médecins Sans Frontières (MSF) à Maiduguri, dans le nord-est du Nigeria, ont augmenté entre octobre et décembre 2023, atteignant des nombres records, a indiqué lundi l'ONG. En 2023, les équipes MSF ont traité un total de 9 618 patients atteints de rougeole dans ses deux établissements de santé – l'hôpital pédiatrique de Gwange et l'hôpital nutritionnel Nijefia Kiji – et dans les centres de soins de santé primaires (SSP) soutenus par MSF à Maiduguri.

«Nous ne nous attendions pas à un afflux aussi important de patients, surtout en fin d'année», explique Abdulwahab Mohamed, coordinateur médical MSF, faisant référence aux 3 965 patients traités d'octobre à décembre. Jombo Tochukwu-Okolli, responsable des activités médicales MSF à l'hôpital pédiatrique de Gwange, attribue cette augmentation alarmante du nombre de cas aux difficultés d'atteindre le taux de vaccination de 95 %, nécessaire pour supprimer la rougeole.

Selon MSF, ce n'est pas la seule difficulté pour parvenir à une couverture vaccinale plus élevée. L'interruption de la vaccination systématique des enfants pendant la pandémie de Covid-19 a perturbé les systèmes de santé ayant ainsi un impact négatif sur la mise en œuvre des campagnes de vaccination systématique. Le pic de rougeole coïncide avec une épidémie de diphtérie sans précédent dans le nord du Nigeria et une saison de paludisme plus longue que d'habitude, signale l'organisation.

L'épidémie de diphtérie, avec 24 500 cas suspectés et plus de 600 décès signalés depuis qu'elle a été officiellement déclarée en janvier 2023, est, d'après l'ONG, un autre indicateur fort du revers dramatique des programmes de vaccination systématique et du manque d'efforts à long terme pour accroître la couverture vaccinale dans le pays.

## ARGENTINE

## La dengue détectée dans plus de la moitié des provinces

La dengue a été détectée dans plus de la moitié des provinces argentines, où 39 544 cas de cette maladie transmise par les moustiques ont été enregistrés, ainsi que 29 décès liés à cette maladie, a annoncé lundi le ministère de la Santé du pays. Quelque 14 des 24 provinces argentines «présentent une circulation virale sur leur territoire», dont toutes les provinces des régions du centre et du nord-est et cinq du nord-ouest du pays, a précisé le ministère. Selon le bulletin épidémiologique national du ministère, correspondant au début du mois de février, 36 765 cas ont été transmis localement, 1 813 ont été importés, tandis que 966 font toujours l'objet d'une enquête. Entre la fin du mois d'août 2023 et le début du mois de février 2024, le taux de transmission était de 86 cas pour 100 000 habitants dans l'ensemble du pays. Les symptômes de la dengue sont une forte fièvre, des douleurs musculaires ou articulaires, des nausées et l'apparition d'une éruption cutanée.

ment a invité toutes les parties concernées à intensifier la lutte contre les foyers de reproduction des moustiques responsables de la transmission du virus, recommandant la fumigation les zones endémiques et courrant les étiendues d'eau qui favorisent la reproduction des moustiques. De même, les autorités sanitaires ont entamé la vaccination des enfants de 10 et 11 ans contre le virus, dont la propagation rapide est favorisée par la hausse des températures et les fortes pluies qui se sont abattues sur le pays.



## UNION AFRICAINE

### Chargé par le président de la République, M. Attaf à Addis Abeba pour participer à la réunion du Conseil exécutif de l'UA

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf est arrivé, mardi à Addis Abeba, en République Fédérale démocratique d'Ethiopie, pour participer aux travaux de la 44e session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), prévus mercredi et jeudi, a indiqué un communiqué du ministère.

Selon la même source, la réunion s'inscrit dans le cadre des préparatifs du 37e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), prévu samedi et dimanche. A l'ordre du jour

de cette réunion, "l'examen de plusieurs questions liées aux développements internationaux et régionaux ainsi qu'à l'action africaine conjointe aux plans sécuritaire, politique, économique et

social". En marge de sa participation aux travaux de la réunion, M. Attaf aura des rencontres bilatérales avec nombre de ses homologues des Etats africains frères, conclut le communiqué.

### L'UA condamne l'utilisation des enfants dans les conflits armés en Afrique

L'Union africaine (UA) a vivement condamné le recrutement et l'utilisation des enfants dans les conflits armés en Afrique, appelant à mettre fin à ces pratiques. Le bloc pan-africain a formulé cet appel à l'occasion de la Journée internationale contre l'utilisation d'enfants soldats, commémorée chaque année le 12 février.

La déclaration appelle à des efforts concer-

tiques et ciblées pour protéger les enfants des violations de tous leurs droits, en particulier du recrutement et de l'utilisation des garçons et des filles dans des situations de conflit.

L'organisation a exhorté les pays africains à intensifier leurs efforts pour assurer la libération des enfants dès que possible, en donnant la priorité aux enfants au cours du processus de démobilisa-

tion. "Les enfants en situations de conflit, en raison de leur âge et de l'évolution de leurs capacités, sont des victimes.

Même quand ils ont été utilisés pour commettre des crimes ou y assister en temps de conflit, leur vulnérabilité à l'instrumentalisation, à la manipulation et à l'exploitation atténue leur culpabilité en tant qu'auteurs de ces actes", a-t-elle souligné.

## MAROC

### Une députée prévoit pour "bientôt un déluge contre la normalisation"

La députée marocaine du parti socialiste unifié (PSU), Nabila Mouhib, a prévenu que les Marocains, tout comme leurs frères Palestiniens, enclencheront bientôt leur "déluge" contre la normalisation au royaume, faisant remarquer que "les répercussions du processus de normalisation avec l'entité sioniste initié par le Makhzen commencent à se faire sentir et payées dans tous les secteurs".

"S'il y a eu le déluge Al-Aqsa en Palestine, nous devons faire le déluge contre la normalisation ici au Maroc", a-t-elle lancé au cours d'une imposante marche récemment à Rabat, en soutien avec le peuple palestinien martyr à Ghaza et pour dénoncer le processus de normalisation avec l'entité sioniste, initié par les autorités marocaines.

Selon l'ancienne Secrétaire générale du PSU et première femme marocaine à avoir été cheffe d'une formation politique au royaume, les sionistes sont en train de s'emparer de tous les secteurs et imposent leurs propres lois, dont la toute récente, celle portant sur le port d'armes.

"Nous n'avons pas mesuré les

risques et aujourd'hui les sionistes veulent créer des usines d'armes. Plus grave encore, ils veulent imposer une loi de port d'arme au Maroc", s'est elle indignée, dénonçant le fait que "cette affaire soit passée sous silence".

Poursuivant dans le même ordre d'idées, la députée marocaine a indiqué avoir attiré l'attention du ministre de l'Intérieur, lui signifiant qu'"en permettant aux sionistes cette liberté d'agir, le gouvernement a fait des Marocains des étrangers dans leur propre pays". "Les Marocains ne se laisseront pas faire, n'accepteront pas que ceux qui ont massacré leurs frères palestiniens puissent avoir la nationalité marocaine (...) Ils ont pris nos terres et sont en train de nous vendre leurs marchandises", a-t-elle ajouté.

Pour la militante des droits de l'Homme, le processus de normalisation initié par le gouvernement marocain avec l'entité sioniste "était une faute stratégique", affirmant que "le premier objectif des sionistes à travers cet accord-transaction" n'est que de se trouver un autre pays alternatif dans le cas où ils seraient chassés de la Palestine".

Des milliers de Marocains ont de nouveau défilé dimanche dernier à Rabat, en soutien au peuple palestinien et pour appeler à hâter la fin de la normalisation entre le Maroc et l'entité sioniste.

Lors de leur marche grandiose, les manifestants ont arboré des banderoles et pancartes revendicatives, et scandé à voix déployée des slogans en solidarité avec la résistance palestinienne et contre la normalisation.

"Le peuple veut abolir la normalisation", "La Palestine est un engagement sacré, la normalisation est une trahison" et "Non à la normalisation, la Palestine n'est pas à vendre". "La normalisation est une trahison", "Arrêtez le massacre", pouvait-on lire sur les banderoles brandies par les manifestants, relayées par des médias sur place.

Le Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation, ainsi que des différentes organisations sociales et politiques appellent régulièrement à des marches au Maroc pour dénoncer et appeler à la fin de l'accord de la honte signé entre le Maroc et l'entité sioniste.

SOUDAN

### Les affrontements ont provoqué la fuite de plus de 540.000 personnes vers le Soudan du Sud (Nations unies)

Les violents affrontements qui ont éclaté entre les Forces armées soudanaises (SAF) et les Forces de soutien rapide (RSF) au Soudan ont forcés 542.000 personnes à fuir vers le Soudan du Sud depuis la mi-avril 2023, a annoncé lundi l'agence humanitaire des Nations unies.

Selon le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires

humanitaires (OCHA), 80% de ces personnes sont des rapatriés sud-soudanais et 19% des Sud-soudanais, ce qui indique qu'il y a encore beaucoup de personnes fuyant le Soudan, avec un nombre quotidien moyen plus élevé de Sud-soudanais.

L'OCHA a par ailleurs indiqué que quelque 107.802 réfugiés et demandeurs d'asile sont arrivés au Soudan du Sud

depuis le début de la réponse, dont 94%, soit 101.097 personnes, ont été traitées et enregistrées biométriquement.

"L'arrivée de réfugiés a augmenté suite à une escalade des combats au Soudan à la mi-décembre et s'est poursuivie au cours de la période considérée", a également noté l'OCHA dans son dernier rapport publié dans la capitale sud-soudanaise

Juba. Des affrontements meurtriers ont lieu entre les SAF et les RSF depuis la mi-avril de l'année dernière.

Selon les Nations unies, à ce jour, le conflit a coûté la vie à plus de 9.000 personnes, amené le déplacement plus de 6 millions d'autres à l'intérieur et à l'extérieur du Soudan et laissé 25 millions de personnes dans un besoin d'aide.

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

### Le Conseil de sécurité de l'ONU condamne l'offensive du M23 dans l'est

Le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné l'offensive de la rébellion du M23 dans l'est de la République démocratique du Congo, s'inquiétant d'une "escalade de la violence" dans la région, ont rapporté mercredi des médias locaux et étrangers.

Lors d'une réunion d'urgence à huis clos, "les membres du Conseil ont répété leur condamnation de tous les groupes armés opérant dans le pays", a déclaré au nom du Conseil, à l'issue de ces consultations, l'ambassadrice du Guyana Carolyn Rodrigues-Birkett qui assure la présidence tournante, indique la radio de l'ONU en RDC, Radio Okapi. Les membres du Conseil de sécurité ont réitéré leur "plein soutien à l'unité, la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la RDC".

Ils ont appelé tous les acteurs à mettre fin à la violence et à respecter le droit international humanitaire", a rapporté le même média. Le Conseil a, en outre, appelé toutes les parties à reprendre le dialogue diplomatique et à exprimer leur soutien à tous les efforts visant à parvenir à une cessation des hostilités, en particulier aux effets régionaux.

### L'Unicef préoccupé par l'explosion d'une bombe dans un camp de déplacés dans l'est du pays

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) est alarmé mardi par l'explosion d'une bombe dans un camp de personnes déplacées dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

L'explosion s'est produite lundi soir dans le camp de déplacés de Zaina, à la périphérie de la ville de Sake, dans la province du Nord-Kivu (est), coûtant la vie à plusieurs personnes et en blessant d'autres. "Il est impensable que des familles qui ont fui la violence aient été tuées et blessées dans un endroit qui était censé offrir la sécurité", a déclaré Grant Leatay, représentant de l'UNICEF en RDC. "Nous appelons toutes les parties au conflit à protéger la vie des civils innocents, en particulier des enfants", a-t-il souligné dans un communiqué. Les combats se sont intensifiés ces derniers mois dans l'est de la RDC, provoquant des mouvements massifs de population et une augmentation des besoins humanitaires.

Le nombre de nouvelles personnes déplacées dans le Nord-Kivu en janvier 2024 était plus élevé qu'en janvier 2023, qui était le pic précédent. Environ 2,5 millions de personnes ont été déplacées dans la province du Nord-Kivu en date du 31 janvier 2024, selon un rapport publié mardi par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

L'UNICEF répond aux besoins humanitaires des personnes déplacées et des communautés d'accueil dans l'est de la RDC dans de multiples secteurs, notamment la protection de l'enfance, la santé, l'éducation et la sécurité. "Nous appelons instamment le gouvernement à demander des comptes aux auteurs de ces actes et à renforcer la protection des enfants et de leurs familles", a déclaré M. Leatay.

## NIGERIA

### Quatre personnes tuées et 40 enlevées dans le nord-ouest

Quatre personnes ont été tuées et au moins 40 autres ont été kidnappées par des individus armés dans l'Etat de Zamfara, au nord-ouest du Nigeria, a annoncé mardi la police. "Des hommes armés ont tué quatre personnes, dont deux policiers, et en ont kidnappé au moins 40 autres lors d'une attaque à Kaura Namoda, dans l'Etat de Zamfara, au nord-ouest du Nigeria", a affirmé le porte-parole de la police de Zamfara, Yazid Abubakar, indiquant que des renforts avaient été déployés dans le district de Kasuwar Daji de la ville où l'incident a eu lieu.

Des hommes lourdement armés, qualifiés de bandits par la population locale, ont fait des ravages dans le nord-ouest du Nigeria au cours des trois dernières années, kidnappant des milliers de personnes, en tuant des centaines et rendant dangereux les déplacements par la route ou l'exploitation agricole dans certaines régions.

APS

## PALESTINE

# L'ONU met en garde contre les conséquences d'une agression sioniste contre Rafah

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a mis en garde, mardi, contre les conséquences d'une éventuelle agression militaire sioniste à grande échelle à Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza.

Dans une brève interview avec des journalistes avant de participer à une réunion du Conseil de sécurité, le secrétaire général a évoqué "l'affondrement de l'ordre public à Ghaza" et a évoqué les restrictions imposées par l'entité sioniste qui limitent la distribution de l'aide. Antonio Guterres a déclaré que "les mécanismes de coor-

dination en place pour protéger l'acheminement de l'aide humanitaire à Ghaza ne sont pas efficaces".

Il a souligné que Rafah est le centre du système humanitaire à Ghaza et déclaré qu'"une éventuelle opération militaire à grande échelle aurait des conséquences dévastatrices". Le secrétaire général a exprimé, par ail-

leurs, "sa profonde préoccupation" quant au nombre de journalistes tués au cours de l'agression sioniste en cours dans l'enclave palestinienne. Il a déclaré que "la liberté de la presse est une condition fondamentale pour que les gens connaissent la vérité sur ce qui se passe partout dans le monde".

## Le PAM met en garde contre l'augmentation de la faim en Cisjordanie

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a averti que l'escalade sioniste, les arrestations et les restrictions de mouvement en Cisjordanie occupée accroissent la faim parmi les Palestiniens.

Le programme onusien a déclaré mardi que l'escalade de la violence, les arrestations et les restrictions de mouvement en Cisjordanie accroissent la faim parmi les Palestiniens et des centaines de milliers

d'entre eux ont perdu leur permis de travail et ne peuvent pas quitter la Cisjordanie, tandis que l'activité commerciale est limitée".

La situation actuelle a "des conséquences économiques négatives effrayantes", a prévenu le Programme alimentaire mondial des Nations Unies qui affirme qu'"un grand nombre de travailleurs palestiniens ont perdu leur emploi, des entreprises ont été contraintes de fermer

ou de réduire leurs effectifs, tandis que l'Autorité palestinienne est confrontée à un grave manque de financement, ce qui affecte les salaires des fonctionnaires".

Dans ce contexte, la directrice adjointe du Programme alimentaire mondial en Palestine, Marika Guderian, a déclaré : "Il y a un besoin vraiment urgent d'obtenir davantage de financement pour aider ces personnes dans le be-

soin". Selon le PAM, "l'insécurité alimentaire en Cisjordanie touche 10 % de la population, soit environ 600 000 personnes depuis le déclenchement de la crise actuelle". Ce nombre devrait augmenter dans les mois à venir, selon le programme, qui indique que "le plus grand nombre de personnes confrontées à l'insécurité alimentaire se trouvent à Naplouse et à El Khalil".

## Ghaza: 30% des écoles directement bombardées, selon l'ONU

Environ 30% des écoles de la bande de Ghaza ont été directement bombardées???? par les forces sionistes, a déclaré, Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU.

Lors d'une conférence de presse mardi, Dujarric a transmis les informations qu'il a reçues du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), rapportant que "les travailleurs humanitaires de la région examinaient des images satellite pour mesurer l'impact des attaques (sionistes) sur l'éducation". Il a déclaré que 162 bâti-

ments scolaires avaient été soumis à des bombardements "directs", soit environ 30% du total de 563 bâtiments scolaires à Ghaza, et a noté que 26 écoles avaient été complètement détruites. Selon le responsable onusien, "les écoles dans lesquelles étudient environ 175 000 étudiants et où travaillent plus de 6 500 enseignants sont soumises à des bombardements directs". Il a ajouté qu'"au moins 55% des écoles de Ghaza nécessiteront soit une reconstruction complète, soit une réhabilitation majeure". La guerre génocidaire à Ghaza a fait

jusqu'à mardi, 28 473 martyrs et 68 146 blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, en plus de milliers de disparus sous les décombres, selon les autorités palestiniennes.

L'agression qui se poursuit depuis le 7 octobre 2023, a également provoqué des destructions massives et une crise humanitaire sans précédent, avec une pénurie de nourriture, d'eau et de médicaments, et le déplacement d'environ deux millions de Palestiniens, soit plus de 85% de la population de la bande, selon les Nations Unies.

## SYRIE

### Neuf soldats tués dans une attaque terroriste

Neuf soldats syriens ont été tués mardi dans une attaque terroriste dans le vaste désert syrien, ont rapporté des médias. "Neuf" soldats syriens ont été tués et trois autres blessés alors qu'ils étaient rassemblés dans l'est de la province de Hama (centre), lors d'une attaque menée par

des terroristes, selon ces médias. Début février, cinq membres des forces loyales ont été tués par des terroristes. Une autre attaque avait causé la mort d'au moins 14 militaires le 9 janvier, dans l'est de la province de Homs, selon des médias.

## SUISSE

### Feu vert des parlementaires à une reprise des négociations avec l'UE

Deux commissions parlementaires ont donné mardi leur feu vert au gouvernement suisse pour reprendre les négociations avec l'Union européenne tout en émettant de nombreuses critiques sur le projet épique d'accord visant à régler les relations avec le plus gros partenaire commercial du pays alpin. Les relations entre la Suisse et l'Union européenne sont régies par de nombreux accords bilatéraux, mais en 2021 Berne avait claquû la porte des négociations concernant un accord global. Après une reprise des discussions mi-2022, le Conseil fédéral (gouvernement) a publié en décembre dernier un document commun avec l'Union européenne posant une base de négociations déjà très détaillée dans de nombreux domaines, allant des questions de libre circulation à l'électricité ou à l'intégration aux grands programmes de recherche européens. Mardi, la Commission de politique extérieure du Conseil des Etats, qui émane de la chambre haute, a adopté le projet de mandat de négociation par 9 voix contre 3 et 1 abstention, estimant

que ce projet s'appuie sur une "bonne base", indique-t-elle dans un communiqué. La Commission de l'économie et des redevances, qui émane de la chambre des députés, l'a de son côté approuvé par 16 voix contre 8. Elle s'est toutefois opposée sur certains points, notamment sur "des propositions visant à préciser ou à limiter le projet de mandat sur d'autres thématiques ayant fait l'objet d'intenses discussions", dont la libre circulation des personnes, les aides de l'Etat et la contribution suisse à l'UE. La commission sénatoriale s'est félicitée que cette base "tienne compte des intérêts suisses" mais a encouragé le gouvernement "à insister" lors des négociations pour obtenir "des garanties claires" concernant "la libre circulation des personnes" afin que des exceptions concernant les personnes venant travailler en Suisse soient respectées. Elle veut s'assurer que le principe d'un "salaire égal pour un travail égal au même endroit" sera garanti. Cette commission de la chambre haute a également demandé des ga-

rantes concernant l'association "complète" et "rapide" au programme de recherche Horizon Europe et d'échanges Erasmus+, dont la Suisse avait été exclue après avoir quitté la table des négociations en 2021. La commission émanant de la chambre des députés a de son côté considéré que les négociations pour l'accord sur l'électricité doivent "se limiter à l'intégration de la Suisse dans le réseau électrique européen". Mais elle recommande au gouvernement de "ne pas envisager de nouvelles mesures de libéralisation du marché de l'électricité suisse". De nombreuses organisations patronales avaient exhorté Berne à reprendre les négociations, l'Union européenne étant le premier partenaire commercial de la Suisse. Mais le nouveau projet suscite encore des réticences, à la fois auprès de l'Union démocratique du centre, la droite radicale qui a renforcé sa place de premier parti de Suisse à l'issue des élections parlementaires en octobre, mais aussi des syndicats qui s'inquiètent de la protection des salariés.

## RUSSIE

### Moscou espère que l'Arménie et l'Azerbaïdjan poursuivront leurs pourparlers de paix

La Russie espère que l'Arménie et l'Azerbaïdjan vont poursuivre leurs pourparlers de paix, a déclaré mardi le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, après de nouvelles violences près de la frontière entre les deux pays.

Plus tôt dans la journée, le ministère arménien de la Défense a déclaré que quatre soldats arméniens avaient été tués à la frontière sud par des tirs de l'Azerbaïdjan.

Les autorités azerbaïdjanaises ont affirmé, de leur côté, que c'était une "opération de représailles" en réponse à des "provocations" antérieures. "De tels incidents ne contribuent pas à la progression du processus de négociation, c'est le moins que l'on puisse dire, mais nous espérons que ce processus se poursuivra", a dit M. Peskov, ajoutant que la Russie reprendrait ses contacts avec les deux parties.

Le porte-parole a qualifié ces incidents de "nouvelles alarmantes" et exhorté les deux parties à faire preuve de retenue, ainsi qu'à s'abstenir de toute nouvelle action qui pourrait être perçue comme une provocation par le camp adverse.

## PAKISTAN

### Accord de coalition gouvernementale entre deux des trois principaux partis

Le parti de l'ancien Premier ministre pakistanais Nawaz Sharif et ses alliés ont annoncé, mardi, qu'ils formeraient ensemble un gouvernement de coalition, mettant ainsi fin à l'incertitude qui régnait depuis la semaine dernière, lorsqu'aucun parti n'a obtenu la majorité simple lors des élections législatives.

La Ligue musulmane du Pakistan (PML-N) de Nawaz Sharif, va faire coalition avec le Parti du peuple pakistanais (PPP) de Bilawal Bhutto Zardari, et une poignée de petits partis.

"Les partis présents ici représentent près des deux tiers de la Chambre élue", a déclaré Shehzad Sharif, le président du PML-N et frère de Nawaz, aux côtés des dirigeants du PPP et de deux autres groupes. L'annonce a été le point culminant d'une journée de négociations. La coalition se fait donc sans les partisans d'Imran Khan, arrivés en tête du scrutin (90 sièges sur les 266 en jeu).

Dans son discours, Shehzad Sharif leur a tendu la main, disant la coalition prête à discuter avec Imran Khan pour inclure le parti Pakistan Tehreek-e-Insaf (PTI) dans le prochain gouvernement. Conformément à la constitution, le président du Pakistan, Arif Alvi, convocera la session inaugurale de l'Assemblée nationale avant le 29 février afin que les législateurs puissent prêter serment. Le parlement élira ensuite le nouveau premier ministre.

## COLOMBIE

### L'ELN et les dissidents des FARC ne respectent pas le cessez-le-feu (gouvernement)

La guérilla de l'ELN et la dissidence des FARC ne respectent pas les cessez-le-feu négociés dans le cadre des pourparlers de paix en cours en Colombie, ont estimé mardi le négociateur gouvernemental et l'Eglise catholique, dénonçant une vague de violence dans l'ouest du pays.

Ces deux acteurs majeurs des négociations de paix actuelles ont dénoncé la "déloyauté" des opérations en cours de ces deux groupes sur la côte Pacifique, qui obligeant des milliers de paysans à rester cloîtrés chez eux.

Le Commissaire à la paix, Otty Patiño, en charge pour le gouvernement des pourparlers, a mis en doute la volonté de dialogue de l'ELN et de l'Etat-major central (EMC), principale dissidence des FARC (qui rejette l'accord de paix historique signé en 2016 avec cette guérilla) avec laquelle le gouvernement est en discussion depuis octobre.

"Le cessez-le-feu n'est pas une autorisation pour commettre des crimes, et encore moins contre la population", a dénoncé M. Patiño dans un communiqué.

Elu en 2022, Gustavo Petro tente de mettre en œuvre une politique de "paix totale" pour désarmer les groupes armés qui restent actifs dans les régions et mettre définitivement fin aux violences qui déchirent la Colombie depuis plus d'un demi-siècle.

## JOURNÉE MONDIALE DE LA RADIO

### La Radio nationale est un "modèle de média orienté vers l'éducation, l'enseignement et le divertissement" (DG)

Le Directeur général de la Radio algérienne, Mohamed Baghali, a affirmé mardi à Tlemcen que la Radio nationale constitue "un modèle de média orienté vers l'éducation, l'enseignement et le divertissement".

Intervenant à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la radio, sous le slogan "Cent ans d'éducation, d'enseignement et de loisirs" au centre des études andalouses, M. Baghali a souligné "que la Radio nationale est un modèle d'information destiné à l'éducation, à l'enseignement et aux loisirs", estimant, à ce titre, qu'elle s'est transformée "en une institution de socialisation".

Il a indiqué, à cet égard, qu'au cours de l'année écoulée, elle a diffusé 13.750 chansons sur toutes ses chaînes nationales, thématiques et régionales, soulignant qu'"elle fait partie intégrante des rares médias qui

consacrent des dizaines d'heures de diffusion destinées à des fins éducatives au profit des enfants, dont une émission à la Chaîne 1, lancée en coopération avec l'Observatoire national de la protection de l'enfance". Il a indiqué, en outre, que la Radio nationale est l'un des plus grands contributeurs au Fonds de l'Office national des droits d'auteur et des droits annexes (ONDA), dont l'objectif est de soutenir les artistes et les créateurs, ainsi que de faire connaître les artistes algériens, notamment les acteurs et les réalisateurs, à travers le théâtre radiophonique et dramatique qu'elle propose, en

plus du fait qu'elle a produit des centaines d'œuvres dramatiques et de pièces de théâtre radiophoniques ayant permis de mettre en valeur de grands noms d'artistes. M. Baghali a souligné que, cette année, la Radio nationale a été choisie par l'Union de radiodiffusion des Etats arabes comme la Radio centrale de la région de l'Afrique du Nord pour commémorer cette Journée. Il a souligné, par ailleurs, que "la Radio nationale a lancé, durant la période allant du 23 septembre au 15 octobre 2023, la plus grande enquête d'opinion de l'histoire des médias algériens, pour connaître la position

de la Radio nationale sur la carte médiatique algérienne, en mobilisant pas moins de 200 utilisateurs de radio, ce qui a permis de questionner plus de 10.644 citoyens algériens, dont 750 à Alger, et les résultats ont été encourageants". Il a indiqué, en outre, que la Radio nationale a remporté trois prix internationaux au cours de l'année 2023, dont deux prix d'excellence médiatique dans le cadre d'un concours organisé par la Ligue des Etats arabes et un prix africain dans un concours organisé par l'Union africaine de radiodiffusion, en plus de quatre prix du Président de la République.

### Redynamiser le théâtre radiophonique à Mostaganem (Conférence)

Les participants à la première Conférence nationale du théâtre radiophonique, organisée mardi au Théâtre régional "Djillali Benabdellahim" de la ville de Mostaganem, ont insisté sur la nécessité de redynamiser le théâtre radiophonique au niveau national et local.

L'artiste radiophonique, Abdennour Chelouche, a indiqué que la radio a un rôle important à jouer pour faire passer différents messages et contenus, relevant que malgré les défis technologiques, ce média a su préserver sa place et son audience auprès du public.

Après avoir évoqué le cheminement de la dramatique audio ou radiophonique, dont le mérite revient à la troupe de la radio et de la télévision qui l'ont instaurée, en tant que programmation complémentaire du théâtre, qui a été fondée par la troupe du Front de libération nationale, en 1958, M. Chelouche a souligné que "le temps est venu pour reprendre le prestige du théâtre radiophonique, notamment la dramatique sociale, compte tenu de son importance pour inculquer la culture et l'éradication du chômage artistique".

### PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BISKRA  
DAIRA DE ZERIBET EL OUED  
COMMUNE EL FEIDH  
MF : 0985071669092902

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°01/2023

Conformément aux Article 46 de la loi 23-12 du 18 Muhamarr 1445 correspondant au 5 août 2023 déterminant les règles générales liées aux marchés publics et aux L'article 61 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, qui comprend la réglementation des marchés publics et des autorisations d'utilisation publique.

- Sur la base du procès-verbal de la réunion du comité d'ouverture et d'évaluation des offres : N°02 en date du 05/02/2024

- Le Président de l'assemblée populaire communale d'El Feidh annonce l'octroi temporaire de l'accord annoncé dans l'appel d'offres ouvert avec une capacité minimale requise n°01/2023 en date du : 14/01/2024 comme indiqué selon le tableau suivant:

Titre du processus	Entreprises	Points de qualification 70/100	Montant (DA) en TTC		Délais	Observations
			Avant correction	Après correction		
"Approvisionnement alimentaire des cantines scolaires des écoles primaires de la commune d' El feidh"	Commerce de gros de produits liés à l'alimentation humaine  Cheriet cherif M.F 189070104272169	80	Total minimal 156.615.131.84 DA  Total maximal 159.741.117.59 DA	//	Une année renouvelable	La seule offre éligible

Les soumissionnaires peuvent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures et de leurs offres techniques et financières en contactant la commune dans un délai maximum de **trois (03) jours** à compter du premier jour de publication de l'annonce des subventions temporaires de la transaction.

Les entrepreneurs protestataires doivent soumettre leurs recours devant la Commission des marchés publics de la commune d'El Feidh dans un délai de **10 jours** à compter du premier jour de publication de cette annonce conformément au texte de l'article 58. Extrait de la loi n°23-12 du 18 Muhamarr 1445, correspondant au 5 août 2023, qui détermine les règles générales concernant les transactions, ainsi que le texte de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015, qui comprend la réglementation des transactions publiques, autorisations d'établissements publics.

### ORAN

### Une salle d'exposition de sculptures sur métaux ouverte au niveau du Musée "Ahmed Zabana"

Le Musée national public "Ahmed Zabana" d'Oran vient d'ouvrir une salle d'exposition provisoire de sculptures sur métaux, a-t-on appris, mardi auprès de une responsable de cet établissement. La création de cette salle d'exposition, mettant en relief les techniques de sculpture sur les métaux, intervient suite à l'inclusion, vers la fin de l'année 2023 par l'UNESCO, de cette forme d'expression artistique dans la liste du patrimoine immatériel, a indiqué à l'APS la responsable du département de communication du même établissement, Mme Leila Boutaleb. Le nouvel espace, dont l'inauguration est prévue le 19 février en cours, comporte plus de 100 œuvres, notamment des sculptures sur des produits de vaisselles en cuivre, de joaillerie et des pièces numismatiques, des clochettes, ainsi que des sceaux en fer, un bracelet de cheville "Khokhal", autre des échantillons de matières à l'état brut, comme le fer, l'étain et le cuivre, a précisé Mme Boutaleb. Ces pièces, dont certaines étaient exposées dans d'autres salles et d'autres conservées dans les armoires du même établissement muséal, datent de l'ère géologique et de la protohistoire pour certaines et du moyen-âge pour d'autres, ainsi que de la période contemporaine, a-t-on expliqué de même source. Elle a ajouté que ces pièces proviennent de différentes régions du pays, notamment d'Oran, Relizane, Ain Sefra (Naâma), Tamanrasset et de Kabylie, ainsi que d'Europe et du Chili. L'objectif escompté à travers la création de cet espace est de donner une visibilité aux œuvres artistiques réalisées à partir de la sculpture sur les métaux et de vulgariser cette forme d'expression artistique auprès du large public, en sus de conférer une touche esthétique supplémentaire au Musée, sachant que l'exposition de ces œuvres se déroule tout au long de l'année 2024.

### THÉÂTRE

### La pièce de théâtre, "Spam", met en garde contre les dangers du progrès technologique démunis de conscience

La générale de la pièce de théâtre "Spam", une comédie noire qui alerte sur les dangers de la technologie, lorsqu'elle sert des intérêts malveillants et inhumains, a été présentée, mardi à Alger, sous le prisme géologique et préhistorique, par le chercheur en archéologie, Mourad Betrouni, qui a donné une conférence devant un public initié.

Intitulée "Le site de Tipasa, une lecture renouvelée" et organisée par le Musée national maritime, la rencontre tenue à la voute "Kheiredine" du musée, a été marquée par une contribution du chercheur, Mourad Betrouni, sur l'histoire de la ville de Tipasa, revisitée à travers le prisme géologique et préhistorique, basé sur des indicateurs archéologiques.

C'est à travers des éléments de géologie, de préhistoire et d'archéologie que nous avons pu démontrer que l'occupation humaine - peuplement - à Tipasa a été permanente et sans interruption jusqu'à aujourd'hui", a expliqué ce chercheur, qui a mené des recherches archéologiques sur le site préhistorique de Sidi Said (Tipasa).

Partant des résultats de ses recherches (fouilles), publiées en 1985, sur le site de Sidi Said, le chercheur a insisté sur l'importance d'examiner l'histoire de cette ville avec d'autres instruments que ceux adoptés antérieurement. "Nous devons se mettre dans une autre épistémologie qui consiste à revisiter nos écrits à partir des indicateurs archéologiques", a-t-il expliqué.

"La périodisation de l'histoire de Tipasa doit être revisitée en partant de la preuve archéologique (substance territoriale) et non pas de l'épistémologie lir-vues des anciens écrits", a conclu ce chercheur, ancien directeur de la protection légale et de la valorisation du patrimoine au ministère de la Culture et des Arts. Dans son allocation, la directrice du Musée national public, Amel Mokrani, a souligné que son établissement a mis en œuvre depuis sa création un programme de conférences animées par des chercheurs algériens dans des domaines qui concernent le patrimoine maritime en particulier. Le musée maritime qui a pour mission d'identifier, de conserver ce patrimoine subaquatique, est un "espace ouvert au public et aux universitaires qui ont mené des recherches sur le patrimoine algérien", a-t-elle dit. Evitant l'objectif de cette rencontre, Mme Mokrani a indiqué qu'elle visait à porter un regard sur notre patrimoine, basé sur des réflexions et études récentes, objectives et soustraites à toute idéologie, menées par des chercheurs algériens.

## MÉDÉA

### La gestion des appels de secours désormais informatisée

Un système de gestion informatisée des appels de secours des lignes d'urgence "14" et "10 21" est entrée en service récemment au niveau du centre de coordination opérationnel de la Protection civile de Médéa, a-t-on appris mercredi auprès de ce corps constitué.

La mise en place de ce système rentre dans le cadre de la modernisation des moyens de communications opérationnelles de la Protection civile et visant à rendre plus performant le travail des équipes affectées à ce service qui gère quotidiennement des centaines d'appels de secours émanant des citoyens, a expliqué à l'APS le directeur de la Protection civile, le lieutenant-colonel, Saïd Elorabi.

Grâce à l'outil informatique, les appels de secours sont désormais gérés à l'aide d'un simple clic de souris qui permet à l'opérateur de traiter rapidement les appels émis via les numéros de téléphone fixes ou mobiles sur les lignes d'urgence "14" et "10 21", au nombre de douze, et de transmettre l'information aux unités opérationnelles



pour les cas nécessitant une intervention ou d'orienter l'appelant vers la structure ou le service approprié, a-t-il précisé.

Elaboré par le chef du bureau des communications opérationnelles de la direction de la Protection civile de Blida, le commandant Nadjib Benlimane, ce système permet de filtrer les appels, d'enregistrer les contacts, les appels reçus ou manqués, d'identifier le numéro de l'appelant et pour-

voir, ainsi, le recontacter pour de plus amples informations sur l'urgence signalée, a indiqué le lieutenant-Colonel Elorabi.

Toutes ces informations sont stockées sur une base de données qui peut être consultée plus tard en cas de nécessité, ajoute cet officier. L'autre avantage de la gestion informatique des appels est la possibilité de détecter les pannes qui peuvent se produire sur les lignes réservées aux appels d'urgence et les

prendre en charge aussitôt afin d'assurer la continuité du service, a-t-il conclu.

## CHINE

### Croissance stable du secteur de l'Internet en 2023

Le secteur chinois de l'Internet a enregistré une croissance stable de ses revenus et bénéfices l'année dernière, selon des données du ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information. Les principales entreprises Internet et les sociétés

## MEXIQUE

### L'existence d'une faille sismique traversant Mexico confirmée

Des scientifiques mexicains ont confirmé l'existence d'une faille sismique sous une zone densément urbanisée de l'ouest de Mexico, après avoir étudié l'origine de plusieurs tremblements de terre survenus dans la capitale entre décembre et janvier. L'existence de cette fissure, baptisée "faille de Plateros-Mixcoac", avait déjà été avancée dans des conversations universitaires et est même suggérée dans la carte des risques de la ville de Mexico, mais n'avait jamais été confirmée", indique une étude de l'Institut d'ingénierie de l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM) publiée jeudi. Les auteurs de cette étude avaient installé des stations portables qui ont permis une "analyse sans précédent" de l'activité sismique dans la zone ouest de la capitale. Les scientifiques ont localisé les épicentres des tremblements de terre enregistrés en décembre et janvier, et ont constaté des différences avec les estimations précédentes du Service sismologique national. "Nous avons été surpris de trouver une fissure d'un peu plus d'un kilomètre de long qui traverse presque sans interruption la zone de Mixcoac", un quartier de classe moyenne traversé par de grandes avenues et abritant des zones résidentielles et commerciales. L'étude de l'UNAM a été lancée après 23 "micro-sismes" ressentis principalement dans l'ouest de la ville de Mexico entre le 3 décembre et le 10 janvier, avec des magnitudes allant de 1,1 à 3,2 degrés et des profondeurs inférieures à 1,4 kilomètre. "Les dimensions et le potentiel de la faille Plateros-Mixcoac" sont encore étudiés, indique le rapport.

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE  
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE TÉBESSA  
NIF 0021.1960.21.35

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 06/2024

La Direction des ressources en eau de la Wilaya de Tébessa lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

#### Projet : REALISATION D'UNE STATION DE POMPAGE A AIN CID, COMMUNE D'EL AOUINET Y COMPRIS EQUIPEMENT ET AMENAGE DE L'ENERGIE ELECTRIQUE (WTEBESSA)

Les entreprises intéressées par le présent avis, et disposant de la qualification dans le domaine de code 34.703

Le hydraulique la catégorie (04) QUATRE et plus activité principale

Avoir réaliser un projet similaire « ALIMENTATION EN EAU POTABLE ». Les références justifiant doivent être accompagnées d'attestation de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage concernés.

Doit fournir un chiffre d'affaires des trois dernières années supérieur ou égale a 20.000.000 DA justifié par (C20) délivré par les services des impôts.

Peutenv retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Tébessa (Bureau des marchés publics TEL /037 56.25.62) Cite Djebel El Djedj Tébessa suit Paiment d'un Montant Trois Mille DA (3000.00 DA) de les frais d'impression au Compte N° 301.006 ouvert au nom de la Direction des Ressources en Eau auprès du Trésor Public -Tébessa sur présentation du certificat de qualification. Les offres doivent comporter un dossier de « candidature, une offre technique et une offre financière »

#### 1/ Le dossier de candidature content :

- La déclaration de candidature, jointée en annexe renseignée datée et signée
- La déclaration de probité, jointée en annexe renseignée datée et signée
- La copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale (EURAL, SARL, SNC.....)
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires
- a)- capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification
- b)- capacités financières moyens justifiés par les bilans et références bancaires (les copies des bilans financiers des exercices des trois dernières années)
- c)- capacités techniques moyens humains et matériels et références professionnelles.

#### 2/ Le dossier de l'offre technique :

- La déclaration à soucire, jointée en annexe renseignée datée et signée
- Le présent cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »

#### 2/ Le dossier de l'offre financière :

- La lettre de soumission, jointée en annexe renseignée datée et signée
  - Le bordereau des prix unitaires (B.P.U) daté et signé.
  - Le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E) daté et signé
- Les offres établies par les soumissionnaires doivent être déposées à l'adresse suivante :
- Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Tébessa (Bureau des marchés publics) sise rue Djebel El Djedj. Le dossier de candidature, l'offre technique, l'offre financière sont insérés dans **trois (03)** enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise et la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention : (dossier de candidature) (offre technique) (offre financière), selon les cas

Ces enveloppes sont mises dans une enveloppe extérieure cachetée et anonyme la mention :

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

#### APRES AVIS D'INSTRUCTOIRITE N° 06/2024

#### Projet : REALISATION D'UNE STATION DE POMPAGE A AIN CID, COMMUNE D'EL AOUINET Y COMPRIS EQUIPEMENT ET AMENAGE DE L'ENERGIE ELECTRIQUE (WTEBESSA)

« à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La date limitée de dépôt des offres est fixée à **15 jours** à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et sur le BOMPOM, avant **14h 00** heures, ou à la pression dans le cas ou ce jour coïncidera avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limitée de dépôt des offres sera prorogée jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires sont invités par le présent avis pour prendre part à la réunion d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Tébessa à **14h 00** le jour qui correspond au dernier jour de la préparation des offres

Les entreprises restent engagées par leurs offres pendant une durée de **90 jours** plus durée préparations des offres à partir de la date de séance d'ouverture des plis.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA  
DAIRA DE M'SILA  
COMMUNE DE M'SILA  
DIRECTION DES MARCHES ET DE SUIVI ET D'URBANISME  
N° Fiscal : 2817005959  
N° 1/2...../2024

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°03/2024

Conformément à l'article 39 à l'avis N° 39-22 correspondant 05/08/2023 fixant les règles relatives aux marchés publics et l'article 43 du décret présidentiel N° 15-247 du 2 Dho El Hidj 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'Assemblée populaire communale de M'sila lance un avis d'appel d'offres ouvert pour :

REHAUPTATION DES ECOLES PRIMAIRES ET SES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT ; ETANCHEITE, LA REPARATION ET L'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE ET CLIMATISATION; DIFFERENTS TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RENOVATION.

\*PROJET : INSTALLATION ET REMPLACEMENT DES EQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE ET CLIMATISATION , L'EQUIPAGE ET LE RENOUVELLEMENT LES ECOLES PRIMAIRES ET LES CANTINES.

- Les intéressées par le présent avis titulaires pour fabriquant , importateurs, grossistes, et détaillants inscrits Registre du commerce dans le domaine peuvent retirer le cahier des charges au niveau du bureau de marché de la commune de M'sila , contre un paiement de 2 000 DA

. Le dépôt des offres est le dernier jour de la période de préparation des offres est 12 jours à compter de la première parution dans les quotidiens nationaux et la presse électronique et le portail électronique aux marchés publics et le BOMPOM jusqu'à 10:00 h au siège de la commune de M'sila . Et l'ouverture des plis sera dans le même jour à 10:00 h dans le siège de la commune de M'sila .

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière seront accompagnées des pièces suivantes :

#### LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

- 01- Une déclaration de candidature, le rempile , signée paraphée et datée).
- 02- La Déclaration de probité. (rempile , signée paraphée et datée).
- 03- Copie du statut de l'entreprise.
- 04- Des documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 05- Copie du Registre du commerce électronique
- 06- Certificat de fabricant délivré par la chambre régionale de l'industrie et du commerce pour les fabricants
- 07- Certificat de garantie du matériel électroménagers a condition qu'il 12 mois (signée paraphée et datée par soumissionnaire).
- 08- Attestation des comptes sociaux 2022/ou 2023 des Sociétés (SPA-EURL-SARL-SNC. .)
- 09- Copies des extraits de Rôle apurées en taxes TAP-BTS-TVA compris (au lieu de résidence du soumissionnaire – du lieu social de la société et du lieu d'activité) la copie originale valable sera remise avant signature du marché.
- 10- Numéro d'identification Fiscal
- 11- Pièces parafusées (Mise à jour CHAS + CASNO + CACOBATH) (copie valable).

Nb: le préside temporal doit fournir le Casier judiciaire n° 03 en cours de validité (copie valable)

#### OFFRE TECHNIQUE :

- 01- Déclaration à soucire (rempile , signée paraphée et datée).
- 02- Le cahier des charges dûment renseigné, signé et paraphé par le soumissionnaire sur tous les pages.

#### OFFRE FINANCIERE:

- 01- Lettre de soumission (rempile , signée paraphée et datée).
- 02- Bordereau des prix unitaires (rempile , signée paraphée et datée).
- 03- Devis quantitatif et estimatif (rempile , signée paraphée et datée).

Les soumissionnaires doivent présenter leurs dossiers en trois dossiers et séparer les dossiers de candidature technique et financier chacun dans un enveloppe sépare et mettre les trois dossiers dans une enveloppe ferme et cachetée et porte la mention suivante : (avis d'appel d'offres ouvert n°03/2024- REHABILITATION DES ECOLES PRIMAIRES ET SES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT; ETANCHEITE, LA REPARATION ET L'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE ET CLIMATISATION; DIFFERENTS TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RENOVATION.

PROJET: INSTALLATION ET REMPLACEMENT DES EQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE ET CLIMATISATION , L'EQUIPAGE ET LE RENOUVELLEMENT DES ECOLES PRIMAIRES ET LES CANTINES -a-ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres). Les dossiers doivent être adressés au nom du président L'APC de M'sila . Les intéressés doivent rester engagés pendant 90 jours plus la durée de la préparation des offres à compter de la date de la séance d'ouverture des plis. Les soumissionnaires ou leurs représentants désireux d'assister cordialement à participer dans la séance d'ouverture des plis (siège APC M'sila ).

## HANDBALL - EXCELLENCE MESSIEURS Le programme de la 14<sup>e</sup> journée

Programme de la 14<sup>e</sup> journée du Championnat d'Algérie de handball, Excellence messieurs, prévu vendredi et samedi:

**Groupe A/Vendredi (15h00):**  
CHB Z. Youcef - ES Aïn Toudta Olympique Magnhia - MC Saïda HBC El Biar - ES Arzew O El Oued - IC Ouargla OM Annaba - ES Constantine

**Samedi (15h00):**  
MM Batna - CRB Mila

Classement:	Pts	J
1. ES Aïn Toudta	24	13
2. CRB Mila	23	13
3. HBC El Biar	21	12
4. O. El-Oued	18	12
5. OM Annaba	14	13
6. IC Ouargla	13	13
--, CHB Z. Youcef	13	13
8. ES Arzew	8	13
9. MB Batna	7	13
10. MC Saïda	6	13
11. O. Magnhia	4	13
12. ES Constantine	3	13

**Groupe B/Vendredi (15h00):**  
AB Barika - JSE Skikda M Bordj Bou Arreridj - MC Alger CS Bir Mourad Rais - MC Oued Thlath C Chelghoum Laid - OB Metlili NRKG Alger - CRBEE Alger-Centre (19h00) Samedi (15h00) : JS Saoura - CR BB Arreridj

Classement:	Pts	J
1. JSE Skikda	24	12
--, MBB Arreridj	24	13
3. MC Oued Thlath	18	12
4. CRBB Arreridj	15	10
--, CS Bir Mourad Rais	15	13
6. JS Saoura	14	13
7. C.Chelghoum-Laid	12	13
8. AB Barika	10	13
9. NRKG Alger	9	12
10. MC Alger	4	13
11. CRBEE Alger-Centre	2	13
--, OB Metlili	2	12

## NATATION - MONDIAUX 2024 L'Italienne Quadarella médaillée d'or en 1500 m nage libre



La nageuse italienne Simona Quadarella a remporté le titre mondial du 1.500 m nage libre pour la deuxième fois de sa carrière, mardi à Doha, à l'occasion des Mondiaux 2024 de la discipline (2-18 février).

Quadarella a pris le contrôle de la course dès le début avant de faire cavalier seul pour s'imposer en 15 min 46 sec 99/100e.

Elle décroche son deuxième titre mondial sur la distance après celui remporté en 2019.

La médaille d'argent est revenue à la Chinoise Li Bingjie (15 min 56 sec 62) et le bronze à l'Allemande Isabel Gose (15 min 57 sec 55).

Comme en 2019, Quadarella a parfaitemen profité de l'absence de l'Américaine Katie Ledecky, qui compte cinq titres mondiaux et un or olympique sur la distance.

Ledecky n'a pas fait le voyage au Qatar pour ces Mondiaux placés à moins de six mois des Jeux olympiques JO-2024 de Paris (26 juillet- 11 août).

## BOULES

# Un concours de wilaya de pétanque jeu court triplète vendredi prochain à Sidi Chahmi

Un concours de wilaya de pétanque "jeu court triplète" sera organisé, vendredi prochain au boulodrome communal de Sidi Chahmi, dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris, mardi, des organisateurs.

Cette manifestation sportive, organisée par le club amateur de pétanque de Sidi Chahmi en collaboration avec la Ligue de wilaya d'Oran des sports de boules, s'inscrit dans le cadre des festivités commémorant la Journée nationale du Chahid, le 18 février de chaque année, à la mémoire des martyrs de la glorieuse guerre de libération.

La compétition verra la participation de 160 triplettes représentant plusieurs clubs et associations sportives de différentes communes de la wilaya d'Oran. Pour les organisateurs, "l'objectif de ce concours est de promouvoir la pratique de cette discipline dans la commune de Sidi Chahmi



et de consolider l'esprit sportif entre les athlètes, les responsables et les amateurs de cette discipline".

Les concurrents seront répartis en

poules de quatre triplettes. La demi-finale et la finale auront lieu en soirée. Les trois premières triplettes seront honorées, a-t-on ajouté de même source.

## CYCLISME - GRAND PRIX DIDOUCHE-MOURAD DE CONSTANTINE Assal et Cherhabil remportent le challenge contre la montre en seniors et juniors

Les coureurs Nadjib Assal (Fédération algérienne de cyclisme) et Abdelhamid Cherhabil (El Kantara, Biskra) se sont illustrés, mardi à Constantine, en remportant le "challenge contre la montre" du Grand Prix Didouche-Mourad de cyclisme, respectivement dans les catégories senior et junior.

Chez les seniors Nadjib Assal a été crédité d'un chrono de 20' et 26'', suivi d'Oussama Chablaoui (Ghardaïa Club) et de Maher Habouria (Tunisie), tandis qu'en juniors, la première place est revenue à Abdelhamid Cherhabil, du club d'El Kantara (Biskra) qui a bouclé le circuit sur route en 21' et 46'', devançant de quelques secondes Amine Hamzaoui (Birtouta, Alger) et Ali Bouasla (Collo, Skikda).

Dans une déclaration à l'APS, en marge de cette com-



pétition, le président de la ligue constantinote de cyclisme, Yacine Lafala, a souligné que "toutes les conditions d'organisation nécessaires étaient réunies, notamment en matière d'accueil, d'hébergement et de restauration et ce, de l'avoir

même des participants."

Au sujet du parcours de la course, "choisi judicieusement", il a souligné qu'il est situé "dans une zone entourée de paysages pittoresques" et que l'épreuve s'est déroulée sur une route récemment gou-

dronnée, "parfaitement adaptée car se caractérisant par des côtes, des descentes et des virages difficiles." Selon l'interlocuteur, le parcours correspond aux exigences des entraîneurs qui cherchent à mettre les coureurs dans des conditions de compétitions difficiles afin de bien les préparer aux compétitions à venir, telles que le Championnat d'Afrique, prévu en mars prochain, et aux Jeux olympiques JO-2024 de Paris.

Le coup d'envoi de la première étape du Grand Prix Didouche-Mourad, à savoir le challenge contre la montre, a été donné mardi dans les catégories seniors et juniors, mettant en lice 94 cyclistes représentant différents clubs nationaux ainsi que les coureurs de l'équipe nationale tunisienne.

## FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DES ARTS MARTIAUX Désignation de Sofiane Kerba à la tête d'un directoire

Sofiane Kerba a été désigné à la tête du directoire chargé de gérer les affaires de la Fédération algérienne des arts martiaux (FAAM), a appris l'APS mardi auprès de l'instance fédérale. Sofiane Kerba est désigné président du directoire composé aussi de trois autres membres : Nacereddine

Mously, Razak Assoussoud et Lahcen Sekfa, a-t-on précisé. La mise en place d'un directoire intervient suite à la vacance du poste du président sortant, Djamel Tazib et l'annulation de l'assemblée générale élective (AGE), du 9 décembre dernier pour non conformité des dossiers de candidatures

(président et sa liste) avec les statuts, règlements intérieurs de la FAAM ainsi qu'avec le décret exécutif régissant les associations nationales. Djamel Tazib (41 ans) occupait le poste du président de la Fédération algérienne des arts martiaux (FAAM) pour le mandat olympique 2013-2016.

## FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE KUNG FU WUSHU Le nouveau président s'engage à être à la hauteur de la responsabilité qui lui est confiée

Le nouveau président de la Fédération algérienne de Kung Fu Wushu (FAKW), Mohamed Becharaf, s'est engagé à "instaurer l'équité et la transparence de manière à servir cette discipline des arts martiaux et être à la hauteur de la responsabilité" qui lui est confiée.

"Je m'engage envers la famille du Kung Fu Wushu à produire d'énormes efforts et de sacrifices pour faire élever ce sport au niveau requis.

"Je m'engage aussi à œuvrer en tant que nouveau président de la fédération pour instaurer l'équité et la transparence dans

mes relations avec tout le monde", a indiqué à l'APS Becharaf à l'issue de son élection à la tête de l'instance fédérale.

Le nouveau président a ajouté dans ce sens : "Une de mes priorités est d'accélérer la préparation de l'équipe nationale en prévision des championnats arabes prévus fin février à Tunis et les championnats d'Afrique en avril prochain dont le lieu n'a pas été déterminé", appelant d'ailleurs le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) à faciliter les procédures de transport de l'équipe nationale pour partici-

per à ces deux rendez-vous. Le premier responsable de l'instance fédérale a également savoir que "cela fait huit mois que nous sommes absents de la scène nationale et internationale et, dans les circonstances actuelles, nous travaillerons à restructuring la fédération et à démarrez les activités sportives

(stages et championnats) avant la fin du mandat olympique, soit avant la prochaine assemblée générale élective (AGE)".

Mohamed Becharaf a été élu par l'unanimité nouveau président de la Fédération algérienne de Kung Fu Wushu, lors

de l'assemblée générale élective (AGE) pour le reste du mandat olympique 2021-2024.

Le nouveau président (liste unique) a obtenu les voix des 30 membres présents des 42 que compte l'assemblée générale de la Fédération algérienne de Kung Fu Wushu. Pour rappel, le ministère de la Jeunesse et des Sports avait suspendu l'ancien président de l'instance fédérale, Yahia Beddour après qu'une commission ministérielle d'inspection ait constaté un dysfonctionnement dans la gestion de la FAKW".

APS

## CRB - AHLY DU CAIRE

### Gagner pour prendre la tête du groupe D

Les dirigeants du CRB n'ont guère chômé ces dernières semaines. Et comment pourraient-ils observer une quelconque halte avec l'enchaînement des rencontres du championnat national de la Ligue une mobilis ?

Les dirigeants du CRB n'ont guère chômé ces dernières semaines.

Et comment pourraient-ils observer une quelconque halte avec l'enchaînement des rencontres du championnat national de la Ligue une mobilis ? Après les deux victoires acquises, les protégés du président Mehdi Rebbi veulent battre Ahly du Caire, la formation qui a été considérée comme celle du siècle du continent africain après ses nombreuses conquêtes. Ce club recèle actuellement en son sein la bagatelle de six internationaux.

Cependant, le onze cairote sont en tête du groupe D avec Young Africain avec 5 point et le chabab avec 4 point d'avance à un seul point d'avance des leader .

Demain soir, à Au 5 juillet, le choc CRB-Ahly a des allures de véritable finale avant la lettre. Des deux côtés, et en dépit de l'importance de cette affiche, on s'efforce de «dramatiser» le résultat, quel qu'il soit. Dans le camp belouizdadi, l'objectif est bien sûr de rafler les trois points de la victoire afin de prendre la première place du groupe D et prendre le large sur ses poursuivants directs à savoir le Ahly et le Young Africain ,par ailleurs un nul serait considéré comme un bon résultat pour la formation Cairotes.

Les Egyptiens tiennent, à peu de choses près, le même raisonnement, et clament haut et fort, qu'après le choc d'Alger, il restera encore trois matches qu'ils espèrent bien négocier.

Il faut reconnaître que Ahly est une équipe homogène et complète dans toutes ses lignes.

Les observateurs mettent l'accent sur sa faculté à ramener de bons résultats de l'extérieur, grâce à l'énorme expérience de ses internationaux. Par rapport au Ahly, le CRB paraît inexpérimenté.

Et pourtant, les hommes du duo Paqueta - Mekideche ont réalisé deux belles prestations face à des adversaires pleins de maturité.

Si les camarades de Bengui parviennent à conserver cette dynamique, on risque d'assister à un débat de très haut niveau.

Le staff technique des « Belouizdadi » a tout fait pour mettre tous les atouts du côté des joueurs.

L'accident a été mis sur le volet tactique, un domaine où les Egyptiens excellent, comme chacun sait.

Car, sur les plans de la



volonté et de la motivation, les deux entraîneurs savent qu'elles sont déjà acquises.

Il reste à savoir comment sera gérée la pression qui est montée d'un cran ces derniers jours. Cela étant, il n'y a pas de raison que le tandem technique chamboule une équipe-type qui tourne à plein régime après les bonnes performances en championnat ligue une mobilis.

Le seul changement qui sera effectué sera la non titularisation de l'attaquant Derfelou, pour cause d'une blessure mais reste toujours sous soins afin d'être près pour cette rencontre.

Pour pallier cette absence, deux joueurs se tiennent prêts. Il s'agit de Bousliou et de Reghba. Ce dernier piaffe d'impatience et aimerait avoir l'occasion de montrer son savoir-faire. Souvent vic-

time de la réglementation en cours dans le championnat national ligue une mobilis , L'attaquant algéro-irlandais Ali-Mehdi Reghba, semble-t-il, tient la corde par rapport à Adjout, et devrait être aligné aux côtés du remuant Wamba . Etant donné l'importance de ce match et de son résultat, on devrait assister à un duel tactique entre les entraîneurs des deux équipes.Le contexte, il est vrai, paraît favorable au CRB, car les Egyptiens, de par leur position de leader, seront contraints d'attaquer pour faire un bon résultat pour rester en tête du groupe D.

Les cairoles sur le plan de l'organisation, tout est fin prêt depuis plusieurs jours déjà.

Sans entrer dans les détails, il faut dire que rien n'a été laissé au hasard pour garantir la sécurité des hôtes égyptiens. D'ail-

leurs, l'ambassadeur d'Egypte lui-même s'est déplacé sur les lieux de l'hébergement ou les Cairotes seront hébergés a constaté que rien ne manque pour que ce match se déroule dans les meilleures conditions possibles. Donc, c'est la réalité du terrain qui tranchera entre ces deux ambitieuses équipes. Car, des deux côtés, la confiance est de mise. Tous ces paramètres devraient donner un cachet spécial à cette rencontre, très importante certainement mais non décisive, puisqu'il restera encore trois rudes confrontations.

L'objectif du CR Belouizdad est de prendre la première place de leader du groupe D jusqu'au bout afin de rencontrer en demi-finale le second de l'autre groupe. C'est parfaitement dans ses cordes.

R.Y.

## LIGUE 2 ALGÉRIENNE - GROUPE CENTRE-OUEST

### Le WA Boufarik recevra au stade Brakni à Blida (LNFA)

Le WA Boufarik, club sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 algérienne de football, recevra ses adversaires au stade des Frères Brakni à Blida à partir de la 16e journée, prévue ce week-end, a appris l'APS mardi auprès de la Ligue nationale du football amateur (LNFA).



La délocalisation des matchs du WAB à Blida intervient en raison des travaux qui sont en cours au stade Mohamed Reggaz où les Boufarikois sont habituellement domiciliés. Le premier club à

venir rendre visite au WAB dans le stade de Blida sera le GC Mascara, qui a achevé la phase aller à la troisième place au classement général, ex-aequo avec le MCB Oued Sly, avec 27 points, soit à sept longueurs du leader, le RC Kouba. De son côté, le WAB occupe actuellement la 8e place au classement général, ex-aequo avec l'ASM Oran, lors de la dernière journée de la phase aller espèrent enchaîner par un autre succès contre le GCM, pour remonter un peu plus au classement.

## LIGUE 1 MOBILIS (17E J) - ES SÉTIF

**Souayah : "Les blessures sont notre plus grande préoccupation avant le déplacement à El Bayadh"**



Le nouvel entraîneur de l'ES Sétif (Ligue 1 Mobilis de football) le Tunisien Ammar Souayah, a indiqué, mardi, que sa "principale préoccupation" avait trait au nombre de joueurs blessés avant le déplacement à El Bayadh, où son équipe doit affronter jeudi le Mouloudia local, en ouverture de la 17e journée de compétition.

Le coach de l'Entente a indiqué, dans une déclaration aux médias à l'issue de l'avant-dernière séance d'entraînement avant ce rendez-vous qu'il avait observé son équipe pendant la courte période qu'il a passée à la barre technique (il n'a dirigé que deux entraînements), soulignant à nouveau qu'une "infirmerie rempile inquiète toujours un coach".

Il a précisé, à ce propos, que pas moins de 6 éléments ne pourront pas être du voyage à El Bayadh pour cause de blessure, il s'agit du milieu de terrain Tahar Benkhelifa, recruté au mercato hivernal, du meneur de jeu malien Abdou Salam Jiddou et de son compatriote défenseur Moriba Diarra, de l'attaquant Mehdi Hitala, en plus des défenseurs Mohamed-Imad Reguig et Mohamed-Khathir Ziti.

Ammar Souayah a toutefois ajouté que des "solutions alternatives existent et permettent de faire face à cette situation", avant d'affirmer que l'équipe est "fin prête pour le match contre le MCEB", qui le verra étreindre sa présence sur le banc sétifiens.

"Pour moi, le fait d'entraîner l'équipe sans avoir pu superviser les derniers recrutements, ni la préparation d'avant saison, ne sont pas des obstacles en raison de mon expérience qui m'a fait vivre une situation semblable lorsque j'entraînais la JS Kabylie lors de la saison 2021-2022", a assuré le coach des "Aigles Noirs", rappelant, à ce propos, qu'il avait dirigé l'équipe du Djurdjura "immédiatement après (sa) nomination, sans avoir dirigé la moindre séance d'entraînement".

Ammar Souayah a par ailleurs considéré la série de résultats positifs obtenus par l'ES Sétif lors des dernières journées comme un "facteur positif", même si cette situation "donne une ampleur supplémentaire à (sa) responsabilité, et (lui) impose, ainsi qu'aux joueurs et au staff technique de redoubler d'efforts pour réaliser un résultat positif face à El Bayadh".

Une formation dont il a affirmé avoir supervisé le dernier match face au CS Constantine.

Souayah, qui n'a pris ses fonctions d'entraîneur de l'ES Sétif qu'au début de la semaine en cours, a fait part de la détermination de son groupe à "revenir d'El Bayadh avec un résultat positif".

Cela soignerait le moral de ses troupes et constituerait, pour lui, un début de carrière prometteur sur le banc de l'équipe-phare d'Aïn Fouara.

APS

## LIGUE 2 AMATEUR (16<sup>e</sup> JOURNÉE)

### De belles affiches pour la reprise de la compétition

Le Championnat de Ligue 2 de football amateur reprendra ses droits vendredi, après une trêve hivernale de trois semaines, avec de belles affiches au programme de la 16<sup>e</sup> journée, dont le choc opposant l'Olympique Akbou, leader du groupe Centre-Est, à un de ses poursuivants le CA Batna, ou encore le déplacement périlleux du RC Kouba, en tête de la poule Centre-Ouest, chez le SC Mecheria.

Auréolé du titre de champion d'hiver avec passe, le RC Kouba (34 pts) entamera la phase retour en se déplaçant chez le SC Mecheria (12e, 15 pt), avec la ferme intention de revenir avec les points de la victoire, qui lui permettrait de creuser l'écart sur ses poursuivants au classement.

Le dauphin du Raed, l'ESM Mostaganem (32 pts) accueillera de son côté le MCB Oued Syl (8e, 18 pts), alors que le GS Mascara (3e, 27 pts) évoluera loin de ses terres en se rendant chez la coriace équipe du WA Boufarik, qui occupe conjointement le huitième rang avec Oued Syl.

Sur une bonne dynamique avant la trêve, l'ESM Koléa et le CR Témouchent (26 pts), seront opposés à des équipes en lutte pour le maintien, à savoir, la lanterne rouge l'O Médéa (11 pts) et le NA Hussein Dey (14e, 14 pts). Dans le milieu de tableau, le SKAF Khenchela Miliana et WA Mostaganem, sixièmes ex aequo avec 26 points, en découdront pour rester au contact du groupe de tête. Cette 16<sup>e</sup> journée de la compétition verra également le déroulement de quelques duels intéressants dans le bas de tableau, qui vaudront le détour, notamment, les matchs JSM Tiaret - JS Guir Abadla et RC Arbaâ - ASM Oran.

#### Groupe Centre-Est : l'Olympique Akbou à rude épreuve contre le CA Batna

Dans le groupe Centre-Est, le leader incontesté, l'Olympique Akbou (38 pts) sera mis à rude épreuve au cours de cette journée de reprise, lors de la réception d'un de ses poursuivants directs, le CA Batna (29 pts), alors que l'autre club de Batna, le MSPB (2e, 31 pts), recevra l'IRB Ouargla (10e, 17 pts), une formation qui alterne le bon et le mauvais depuis le début de saison.

Equipe en forme avant la trêve, la JS Bordj Menael (4e, 27 pts) sera en appel chez l'AS Khroub (9e, 18 pts), tout comme le MO Constantine (5e, 22 pts) en déplacement chez l'IB Khemis El-Khechna (7e, 20 pts).

Autres duels à suivre lors de cette journée, l'opposition entre l'USM El Harrach (12e, 14 pts) et le NRB Teleghma (6e, 21 pts), ou encore celle mettant aux prises le HB Chelghoum Laïd (8e, 19 pts) et l'USM Annaba (14e, 13 pts). Les deux dernières rencontres de la poule Centre-Est, opposeront des équipes du bas de tableau, en l'occurrence, l'AS Aïn M'lila (12e, 14 pts) au MC El Eulma (16e, 10 pts) et l'E Sour Ghazlane (14e, 13 pts) à l'O.

### Un match à huis clos pour le NA Hussein Dey (LNFA)

Le NA Hussein Dey, sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 algérienne de football, a écopé d'un match à huis clos, pour une troisième infraction au code disciplinaire concernant l'utilisation et le jet de fumigènes sur le terrain, signalée le 2 février courant, à l'occasion du 32e de finale de la Coupe d'Algérie contre le WA Mostaganem, a annoncé la Ligue nationale du football amateur (LNFA).

"La sanction du NAHD est assortie d'une amende de 60.000 DA et le club devra purger sa suspension dès la prochaine journée de championnat" a détaillé l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel.

Les Sang et Or devront donc évoluer sans public lors de la 16<sup>e</sup> journée de Ligue 2 amateur, prévue le vendredi 16 février courant contre le CR Témouchent.

Le coup d'envoi de cette rencontre est prévu à 15h00, au stade du 20-Août 1955 (Alger).

Pour rappel, en Coupe d'Algérie, le NAHD s'était neutralisé (1-1) avec le WAM après prolongations, avant de se qualifier aux tirs au but.

En 16<sup>e</sup> de finale, le Nasria aura la chance de recevoir le MO Constantine, un autre club de Ligue 2 (Groupe Centre-Est), qui de son côté s'était qualifié (4-1) contre Bouhenni, une formation de Division Inter-régions.

APS

## LIGUE 1 MOBILIS (17<sup>e</sup> J)

### MCA-CSC à l'affiche, les mal-classés en quête de rachat

La 17<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue jeudi, vendredi, et samedi, sera marquée par le choc du haut de tableau entre le leader le MC Alger et le CS Constantine (4e), alors que le PAC espère préserver la bonne dynamique à domicile face à la JS Kabylie.

Le "Doyen" qui caracole en tête avec 36 points, abordera ce rendez-vous avec l'intention de creuser l'écart sur ses poursuivants directs, et confirmer davantage ses ambitions de reconquérir un titre qui fuit son palmarès depuis 2010.

Un succès face au CSC (4e, 27 pts), permettrait aux Algérois d'enchaîner un quatrième succès de rang, toutes compétitions confondues, et du coup entamer la seconde partie de la saison du bon pied.

Le CSC, qui reste sur une victoire à domicile face au MC El-Bayadh (2-1), ne compte pas effectuer le déplacement à Alger en victime expiatoire, d'autant qu'il a les atouts pour réussir un bon résultat, comme ce fut le cas face à l'USM Alger (victoire 2-1 au stade du 5-juillet, NDLR).

Le Paradou AC (3e, 29 pts), auteur d'une retentissante victoire dimanche face à l'USMA (5-1), accueillera la JS Kabylie (7e, 25 pts), dans un match qui devrait revenir, à priori, aux "Académiciens", sur une courbe ascendante.

Une victoire du Paradou AC lui permettrait de s'emparer provisoirement de la position de dauphin.

De son côté, la JSK, dirigée sur le banc par Azeddine Aït Djoudi, espère frapper un bon coup à Alger, et tenter de faire la passe de trois, elle qui reste sur deux succès de rang.

L'ES Sétif (4e, 27 pts), sous la conduite du nouvel entraîneur tunisien Ammar Souayah, effectuera un déplacement périlleux à El-Bayadh pour affronter le MCEB (11e, 21 pts).

L'Entente, auteur de trois victoires consécutives toutes compétitions confondues, espère préserver sa position dans le haut du tableau, cela passera inéluctablement par un bon résultat face au MCEB, 7<sup>e</sup> meilleure équipe à domicile avec un bilan de 16 points pris sur 21 possibles.

#### L'USMA sommée de sortir la tête de l'eau

De son côté, l'USM Alger (6e, 26 pts), groggy après le (5-1) infligé par le PAC, tentera de relever la tête et réhabiliter son image à l'Est face à l'USM Khencela (9e, 23 pts), battue lors de la précédente journée à Sétif par l'ESS (2-1).



Le club algérois, battu lors des deux dernières journées, n'aura plus droit à l'erreur face à l'USMK, à la recherche de son côté d'un succès devant ses supporters pour rejoindre la première partie du tableau.

Dans le bas du classement, l'ASO Chlef (12e, 17 pts), auteur d'une retenante victoire dimanche face à l'USM Souf (16e, 4 pts), dans un match "à six points", où le faux pas pour l'une ou l'autre

équipe est interdit.

Sur le plan des statistiques, l'ESBA en balottage défavorable, puisque les joueurs de l'entraîneur Billel Dziri ont décroché 4 points seulement sur 24 possibles en dehors de leur base.

Enfin, dans la course au maintien, la lanterne rouge l'US Souf (16e, 4 pts) devra impérativement l'emporter à la maison face à l'US Biskra (8e, 24 pts), alors que le pre-

mier relégable le MC Oran (14e, 10 pts) effectuera un voyage semé d'embûches à Béchar pour défier la JS Saoura (10e, 22 pts).

Cette journée est tronquée du match NC Magra- CR Belouizdad, reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement du Chabab en Ligue des champions d'Afrique, vendredi face aux Egyptiens d'Al-Ahly du Caire, au stade du 5-juillet (zohoo).

## PUBLICITÉ



## TORINO : UN INTÉRÊT POUR TUDOR

Sans club depuis son départ de l'OM en fin de saison dernière, Igor Tudor pourrait reprendre le service en Italie. Selon Tuttosport, le Torino pense fortement au Croate pour prendre la succession d'Ivan Juric, dont le départ est présent à fin de saison. Il y a comme un air de déjà-vu puisque le premier avait remplacé le second sur le banc du Hellas Vérone en 2021.

## NEWCASTLE

# BATAILLE ANGLAISE POUR GUIMARAES ?

Particulièrement performant sous les couleurs de Newcastle, le milieu de terrain Bruno Guimaraes (26 ans, 23 matchs et 3 buts en Premier League cette saison) va-t-il enflammer le prochain mercato d'été ? Actuellement sous contrat jusqu'en juin 2028 avec les Magpies, l'international brésilien dispose d'une clause libératoire fixée à 117 millions d'euros.

Et selon les informations du Daily Express ce mardi, Liverpool et Chelsea sont prêts à lancer une offensive concrète pour recruter l'ancien Lyonnais lors de la prochaine période des transferts. Egalement annoncé dans le viseur du Paris Saint-Germain l'hiver dernier, Guimaraes risque d'avoir l'embarras du choix pour la suite de sa carrière.

## MAN CITY UN DE BRUYNE HAUT NIVEAU EN C1

Buteur sur le terrain du FC Copenhague (1-3), mardi en Ligue des Champions, Kevin De Bruyne (32 ans, 1 match et 1 but en LdC cette saison) est déjà de retour à un très haut niveau. Le milieu offensif de Manchester City compte désormais 15 buts dans la compétition dont 12 durant les matches à élimination directe, soit 80 %. La preuve s'il en fallait une que le Belge sait se mettre au niveau quand il le faut, lui qui a autant marqué à partir des 8es de finale que Thierry Henry et Mohamed Salah.



## CORÉE DU SUD SON BLESSÉ APRÈS UNE DISPUTE

Aperçu avec une attelle à la main droite contre la Jordanie (0-2), lors de la demi-finale de Coupe d'Asie perdue par la Corée du Sud, le capitaine des Guerriers Taeguk Heung-min Son (31 ans, 123 sélections et 44 buts) s'est disloqué un doigt pendant une dispute avec certains coéquipiers.

La raison ? Selon le tabloid The Sun, plusieurs joueurs ont rapidement quitté la table après le dîner afin de jouer au ping-pong, ce qui n'a pas plus à l'ailier de Tottenham. Alors que Son a exhorté tout le monde de revenir s'asseoir, une altercation verbale a d'abord eu lieu, dans laquelle le capitaine sud-coréen a pris pour son grade, puis les protagonistes en sont donc venus aux mains avant d'être séparés.

## FRANCE ZIDANE S'EXPRISE SUR SON AVENIR

Libre depuis la fin de son aventure au Real Madrid en juin 2021, l'entraîneur Zinédine Zidane n'a pas encore trouvé un défi à la hauteur de ses attentes. Au micro de beIN Sports, le technicien français a fait un point sur sa situation avec une envie assumée de retrouver un poste.

"C'est toujours mon objectif de redevenir entraîneur. Là, je prends plus de temps pour faire autre chose, c'est tout. Mais l'objectif c'est de revenir", a insisté l'ancien milieu de terrain de la Juventus Turin.

Malgré de nombreuses rumeurs avec plusieurs cadors européens, Zidane dispose d'un avenir toujours aussi flou.

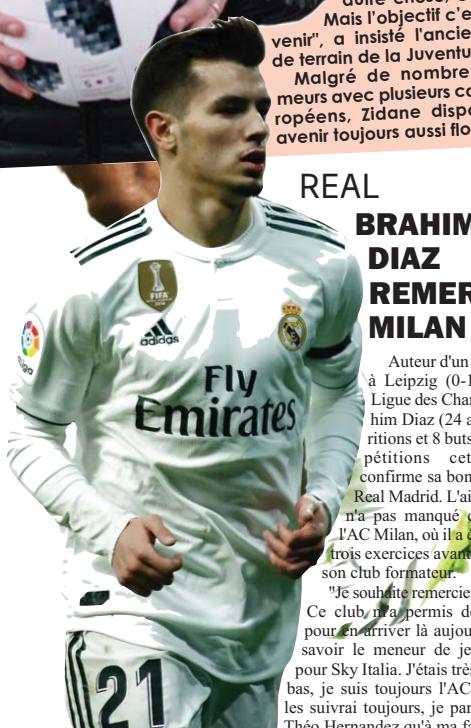


## REAL

# BRAHIM DIAZ REMERCIÉ MILAN

Auteur d'un but fabuleux à Leipzig (0-1), mardi en Ligue des Champions, Brahim Diaz (24 ans, 28 apparitions et 8 buts toutes compétitions cette saison) confirme sa bonne saison au Real Madrid. L'ailier espagnol n'a pas manqué de remercier l'AC Milan, où il a évolué durant trois exercices avant de retrouver son club formateur.

"Je souhaite remercier l'AC Milan. Ce club m'a permis de progresser pour en arriver là aujourd'hui, a fait savoir le meneur de jeu madrilène pour Sky Italia. J'étais très heureux là-bas, je suis toujours l'AC Milan et je les suivrai toujours, je parle plus avec Théo Hernandez qu'à ma famille !"



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
**DK NEWS**

Gérant  
**Fayçal Laouar**  
Directeur de publication  
**Smail Oulebsir**

Directeur de la rédaction

**Smail Oulebsir**

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TEL** : 023.38.48.00 »

**FAX** : 023.38.47.95 **EMAIL** : contact@dknews-dz.com - **SITE** : http://www.dknews-dz.com

**PUBLICITE** : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL** : 023.38.48.00 **FAX** : 023.38.47.95 /

**E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - **TEL** : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / **FAX** : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77

**E-mail** : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

**COMITÉ D'ORIENTATION DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DU NOUVEAU PARTENARIAT  
POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE (NEPAD)**

**Création de zones franches entre l'Algérie et 5 pays africains en 2024 (Président de la République)**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, mardi, que l'année 2024 sera marquée par la réalisation de zones franches entre l'Algérie et cinq pays africains, en l'occurrence la Mauritanie, la Tunisie, la Libye, le Mali et le Niger.

Dans une allocution prononcée par visioconférence, à l'occasion de la 4<sup>e</sup> réunion du Comité d'orientation des chefs d'Etat et de Gouvernement du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), le Président de la République a annoncé que "l'Algérie connaîtra, en 2024, la création de zones franches avec des pays frères, à commencer par la Mauritanie, puis les pays du Sahel tels que le Mali et le Niger, outre la Tunisie et la Libye".

Le Président de la République a, également, souligné l'attachement de l'Algérie à atteindre les objectifs de développement économique et d'intégration continentale, et l'importance d'œuvrer à améliorer l'efficacité des processus d'intégration économique en Afrique. Cette intégration,

a-t-il ajouté, concerne notamment l'amélioration des infrastructures à travers le renforcement des partenariats Public/Privé, l'exploitation des ressources nationales, le recours aux fonds régionaux et internationaux de développement des infrastructures et à d'autres outils de financement innovants.

Il s'agit, également, de l'amélioration des réseaux régionaux de production et de commerce à travers le renforcement des capacités de production et la poursuite des efforts visant à promouvoir le rôle du secteur industriel, mais aussi à adhérer aux chaînes des valeurs ajoutées à l'échelle mondiale, en favorisant la diversité des industries africaines, a soutenu le Président de la République, affirmant que l'Algérie accordait

un intérêt majeur à l'investissement dans les infrastructures de base. Dans ce cadre, il a rappelé les projets d'envergure à dimension continentale lancés par l'Algérie, à l'instar de la route transsaharienne reliant six pays africains et du projet de la Route reliant la ville de Tindouf et celle de Zouerate en Mauritanie.

L'Algérie a lancé, aussi, le projet de la Dorsale transsaharienne à fibre optique pour développer l'économie numérique régionale dans le Sahel, ainsi que le gazoduc transsaharien qui transporte le gaz du Nigéria vers l'Europe en passant par l'Algérie et le projet de développement du réseau de transport ferroviaire sur tout le territoire national, pouvant s'étendre aux pays voisins, suivant la vision de la route transsaharienne, a-t-il ajouté.

Le Président de la République a appelé à "la nécessaire mobilisation de davantage de ressources humaines, techniques et financières en vue d'exécuter les principaux projets continentaux inscrits au titre de l'agenda africain de développement à l'horizon 2063, en plus du renforcement des efforts de réalisation de la complémentarité et de l'intégration continentales, dont l'accélération de la mise en œuvre de l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine". Il a, également, appelé à soutenir les initiatives visant le développement de l'Afrique, notamment les projets d'infrastructures et de transition industrielle dans le cadre de l'instauration de la sécurité et la réalisation du développement escompté.

**L'Algérie attachée à la réalisation des objectifs de complémentarité continentale africaine**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé, mardi, l'engagement et l'attachement de l'Algérie à la réalisation des objectifs de développement économique et d'intégration continentale, et l'amélioration de l'efficacité des processus d'intégration économique en Afrique.

Dans une allocution prononcée par visioconférence, à l'occasion de la 4<sup>e</sup> réunion du Comité d'orientation des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Agence du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), le président de la République a indiqué que cette complémentarité était essentiellement liée à l'amélioration des infrastructures à travers le renforcement des partenariats Public/Privé, l'exploitation des ressources nationales, le recours aux fonds régionaux et internationaux de développement des infrastructures et à d'autres outils de financement innovants. Il s'agit, également, de l'amélioration des réseaux régionaux de production et de commerce à travers le renforcement des capacités de production, la poursuite des efforts visant à promouvoir le rôle du secteur industriel, mais aussi à adhérer aux chaînes des valeurs ajoutées à l'échelle mondiale, en favorisant la diversité des industries africaines, a ajouté le président de la République, rappelant que l'Algérie accordait une importance capitale à l'investissement dans les secteurs des infrastructures et des installations de base, notamment dans des domaines vitaux tels que l'énergie, les transports et les télécommunications. Dans ce

contexte, le président de la République a cité les grands projets structurants à dimension continentale, notamment dans le secteur des infrastructures, dont le projet de la Route transsaharienne reliant six pays africains et visant à désenclaver les Etats frères du Sahel, notamment dans le cadre des efforts visant à ériger en corridor économique par excellence, le projet de la Route reliant la ville de Tindouf en Algérie et celle de Zouerate en Mauritanie, qui constituera un trait d'union entre la région du Maghreb et celle de l'Afrique de l'Ouest et le projet de la Dorsale transsaharienne à fibre optique destiné à développer l'économie numérique régionale dans la région du Sahel, sans oublier le projet de gazoduc transsaharien reliant le Nigéria, le Niger et l'Algérie vers l'Europe. Le président de la République a, en outre, cité le projet de développement du réseau de transport ferroviaire sur tout le territoire national, un réseau initié par l'Algérie notamment vers les wilayas du sud, qui peut s'étendre aux pays voisins, suivant la vision de la route transsaharienne.

Il a, dans ce sens, appelé à mobiliser "davantage de ressources humaines, techniques et financières en vue d'exécuter les principaux projets continentaux inscrits au titre de l'agenda africain de développement à l'horizon 2063", en plus du "renforcement des efforts de réalisation de la complémentarité et de l'intégration continentales, dont l'accélération de la mise en œuvre de l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine". Le pré-

ident de la République a plaidé pour le soutien aux initiatives confortant le développement en Afrique, notamment les projets d'infrastructures et de transition industrielle, dans le cadre de l'instauration de la sécurité et la réalisation du développement escompté. L'occasion était pour le président de la République de saluer l'initiative des 100.000 petites et moyennes entreprises, lancée par l'Agence en 2022 en vue de soutenir la capacité de ces entreprises à s'intégrer dans le commerce transfrontalier, de même que le lancement de l'initiative de relance de l'Afrique afin de renforcer les compétences des jeunes africains en matière de création et de management d'entreprises et d'entrepreneuriat.

L'Algérie connaîtra, en 2024, la création de zones franches avec des pays frères, à commencer par la Mauritanie, puis les pays du Sahel tels que le Mali et le Niger, outre la Tunisie et la Libye", a-t-il annoncé. A cette occasion, le président de la République a présenté ses "sincères remerciements" à son frère le Président Abdel Fattah Al-Sissi pour ses efforts déployés depuis qu'il a pris la présidence du Comité et pour l'aimable invitation à participer aux travaux de cette session.

Il a, également, salué l'action louable de Mme Nardos Bekele-Thomas, Directrice exécutive du Secrétariat de l'Agence de développement de l'UA (AUDA-NEPAD) pour l'accompagnement du Comité d'orientation dans le cadre de l'engagement de l'Afrique à s'approprier ses agendas de développement.

## ONU

**L'Algérie appelle à s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire (Cherfa)**

L'Algérie a appelé, mardi depuis New York, par la voix du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, à s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire dans le monde en remédiant "collectivement" aux dysfonctionnements dans le système de production et de la chaîne d'approvisionnement, indique un communiqué du ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

M. Cherfa a prononcé une allocution à l'occasion de sa participation en qualité de représentant de l'Algérie au débat public de haut niveau au Conseil de sécurité des Nations unies sur "Les effets des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales", dans laquelle il a mis l'accent sur l'impératif de "s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire en identifiant les points faibles et en remédiant collectivement aux dysfonctionnements dans le système de production et de la chaîne d'approvisionnement", précise la même source.

Pour ce faire, poursuit le ministre, "il y a lieu de renforcer la croissance économique globale,

lutter contre la pauvreté et l'inégalité, promouvoir la bonne gouvernance et faciliter l'accès des produits agricoles des pays du Sud aux marchés mondiaux en levant les obstacles commerciaux".

Parmi les propositions de la délégation algérienne soulevées par le ministre pour atténuer les risques des changements climatiques et renforcer la stabilité à long terme, figure "la relance des mécanismes de prévention et de résolution des conflits en prenant les mesures proactives pour les empêcher et en s'attaquant à leurs racines".

Aussi, l'accent a été mis sur l'importance de forger la résilience des sociétés et des écosystèmes face aux changements climatiques, et ce, à travers le soutien aux pratiques agricoles durables, le renforcement de la préservation des eaux et la gestion des ressources naturelles de manière rationnelle.

Dans le cadre des propositions formulées par la délégation algérienne, M. Cherfa a souligné la nécessité de "renforcer la coopération internationale à travers l'établissement de partenariats multilatéraux, visant à échanger la connaissance

et les ressources, le soutien aux organisations internationales à l'instar de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Fonds international de développement agricole (FIDA) et du Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM), outre le renforcement de la coopération en matière de stratégies d'atténuation des répercussions des changements climatiques".

Il a, également, appelé à "œuvrer à trouver des mécanismes permettant notamment aux pays en voie de développement de mobiliser un soutien financier suffisant, tout en renforçant les opportunités de créativité, de recherche scientifique et de développement dans les domaines agricoles ayant trait aux changements climatiques et aux systèmes d'alerte précoce", note la même source.

Par ailleurs, le représentant de l'Algérie s'est félicité de l'initiative du Conseil portant tenue de ce débat, à travers lequel il vise à augmenter le niveau de conscience collective et à tirer la sonnette d'alarme sur la corrélation entre les phénomènes du changement climatique, la sécurité alimentaire et les conflits, affirmant que le chan-

gement climatique est susceptible d'aggraver les menaces auxquelles font face les Etats.

Il a, à cet égard, souligné que la hausse des températures et les changements climatiques sont des facteurs qui entraînent la production agricole et provoquent le déplacement forcé des habitants, et exacerbent la concurrence pour les ressources vitales telles que l'eau et la terre, alimentant en même temps les conflits et l'instabilité, notamment dans les régions fragiles et affectées par les conflits, ce qui nuit à la stabilité et à la sécurité des pays du sud et aggrave les disparités en termes de croissance.

À ce propos, M. Cherfa a rappelé les efforts de l'Algérie visant à réunir toutes les conditions nécessaires au développement et la pérennité des systèmes alimentaires et à la construction d'un secteur agricole durable, à travers le développement des branches stratégiques, l'introduction des énergies renouvelables dans le domaine de la production agricole, la valorisation des ressources génétiques, le développement des souches résistantes et compatibles avec les changements climatiques, conclut le communiqué.

**La réalisation de la sécurité alimentaire, liée au respect du droit international loin du double standard (Cherfa)**

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a affirmé, mardi depuis New York, que la réalisation de la sécurité alimentaire dans le monde était liée au respect du droit international loin du double standard, réitérant la position de l'Algérie qui appelle la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, à assumer ses responsabilités pour mettre fin immédiatement aux souffrances du peuple palestinien. M. Cherfa s'est exprimé dans une allocution prononcée lors de sa participation, en tant que représentant de l'Algérie, à un débat public de haut niveau au Conseil de sécurité des Nations unies sur l'impact des changements climatiques et l'insécurité alimentaire sur la préservation de la sécurité et de la paix mondiales, indique un communiqué du ministère.

Le ministre a expliqué, dans son allocution, que l'Algérie "croit fermement que les solutions les plus efficaces pour lutter contre le changement climatique, l'insécurité alimentaire et l'instabilité dans différentes régions du monde sont liées à notre respect responsable

du droit international et à notre engagement envers ses principes sans discrimination ni le deux poids deux mesures", précise le communiqué. Il a souligné, dans ce sens, que "la situation désastreuse que vivent les habitants de la bande de Gaza, exposés depuis plus de cinq mois à un bombardement intensif et à la destruction systémique de toutes les infrastructures vitales par l'autorité occupante, (...) a entraîné une crise alimentaire étouffante et une détérioration de la situation environnementale dans la région, constituant l'un des exemples les plus frappants du non respect par l'autorité d'occupation des normes éthiques les plus élémentaires, des cadres internationaux humanitaires, environnementaux et des règles internationales contraignantes". En dépit de l'ampleur de cette scène horribile, la communauté internationale reste indifférente face à ces violations flagrantes, et au lieu d'oeuvrer à cesser l'agression sioniste et les graves répercussions sur l'homme et l'environnement, les principales agences humanitaires de l'ONU font l'objet d'une campagne de déni-

gement systématique visant à frapper leur crédibilité et à tarir les sources de financement destiné à répondre aux besoins élémentaires de la population", a-t-il dit. "L'Algérie appelle la communauté internationale, particulièrement le Conseil de sécurité dans le cadre de ses larges prérogatives qui lui confère la Charte de l'ONU en matière de sécurité et de paix internationales, à assumer ses responsabilités pour mettre un terme dans l'immédiat à la souffrance du peuple palestinien et à remédier à la situation humanitaire à Gaza, en acheminant en urgence des aides humanitaires aux populations sinistrées", a affirmé le ministre. L'Algérie ajoute M. Cherfa en sa qualité de membre responsable au sein de la communauté internationale, "est disposée à contribuer aux efforts collectifs pour préserver la paix et la sécurité alimentaire et aux conflits, d'où la nécessité d'un engagement sans faille et d'actions concertées de tous les Etats".